

# 2008

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

Une année au service des habitants de Bourges PLUS





## ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de la Communauté d'agglomération Bourges Plus pour l'année 2008.

Cette année a été marquée par les élections municipales et le renouvellement des élus communautaires qui se sont investis très rapidement dans les nombreux projets de l'Agglomération.

Ce rapport d'activités est l'occasion pour Bourges Plus de vous présenter le bilan des décisions prises par les élus et le travail accompli au quotidien par les collaborateurs.

En 2008, nous avons poursuivi la transformation et la modernisation de notre Communauté. Bourges Plus a ainsi œuvré dans l'ensemble de ses compétences avec un budget qui donnait notamment une impulsion aux investissements, au développement économique, à l'amélioration de l'habitat, de l'eau ou de l'assainissement.

Ce rapport d'activités illustre les missions de notre service public communautaire qui souhaite répondre aux besoins des habitants. Il rend compte d'une action menée, avec un souci de qualité et de proximité comme en témoigne notre enquête de satisfaction qui démontre que les habitants sont de plus en plus satisfaits des services de Bourges Plus.

De nombreux travaux ont été effectués afin d'améliorer le quotidien des habitants. A titre d'exemple, la Communauté d'agglomération a poursuivi la réalisation de la nouvelle station d'épuration de Plaimpied-Givaudins et la réhabilitation de la station de Bourges. En matière de voirie, Bourges Plus a réalisé l'extension du parking Nord de la Gare de Bourges et a procédé à la requalification de l'avenue de la Gare à Saint-Germain-du-Puy. Par ailleurs, le parc d'activité économique de Beaulieu près de l'échangeur a été aménagé et des travaux de démolition et de dépollution des sols ont eu lieu sur le site de Lahitolle afin d'y réaliser le futur Technopôle. Enfin, d'importants travaux d'entretien et de modernisation des réseaux de distribution de l'eau ont été effectués pour plus d'un million d'euros.

Pour le développement économique et social de notre territoire, 322 000 € ont été consacrés au financement du logement social, et 162 000 € pour l'amélioration de l'habitat privé. Par ailleurs, Bourges Plus a aidé les entreprises à créer des emplois en y consacrant 250 000 € de son budget.

Vous le constatez, l'année 2008 illustre le développement et le dynamisme de Bourges Plus.

Sur ces bases fortes, il faut maintenant amplifier la dynamique communautaire et lui donner un sens nouveau, le tout dans un esprit de solidarité. C'est pourquoi, en 2009 les projets de Bourges Plus seront axés à la fois sur l'amélioration de l'attractivité du territoire et la qualité de vie au sein de l'Agglomération, avec au cœur de notre réflexion les enjeux liés à la notion de Développement Durable.

Bonne lecture à toutes et à tous !

**Alain Tanton**

Président de Bourges Plus  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint de Bourges  
Conseiller régional

# BOURGES PLUS RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>ÉDITO DU PRÉSIDENT</b>  | <b>1</b>  |
| <b>PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS</b>  | <b>3</b>  |
| <b>UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE</b>  | <b>5</b>  |
| Secrétariat des Assemblées   | 6         |
| Ressources humaines  | 8         |
| Juridique  | 10        |
| Finances   | 12        |
| Informatique   | 15        |
| QOM  | 17        |
| SIG  | 21        |
| Moyens généraux techniques   | 23        |
| Enquête de satisfaction  | 24        |
| <b>FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT<br/>ÉCONOMIQUE ET URBAIN ET RENFORCER<br/>L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE</b> | <b>27</b> |
| Habitat et urbanisme opérationnel  | 29        |
| Planification territoriale   | 34        |
| Agenda 21  | 35        |
| L'action économique  | 37        |
| <b>AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE</b>   | <b>43</b> |
| L'eau  | 44        |
| L'assainissement   | 47        |
| Bureau d'études - Voirie   | 49        |
| Archéologie préventive   | 51        |



## PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS



Bourges Plus, c'est

**14 communes,**  
**351 km<sup>2</sup>**  
**99 632 habitants**  
**57 000 logements**  
**4 630 entreprises**  
**3 800 étudiants**

# BOURGES PLUS

## Les compétences communautaires

- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire.
  - **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma directeur (devenu SCOT), création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire, organisation des transports urbains.
  - **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
  - **La politique de la ville** : dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.
  - **La voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire.**
  - **Eau.**
  - **Assainissement.**
  - **Aménagement et gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage.**
  - **Archéologie préventive.**
- **En 2010, Bourges Plus prendra la compétence Environnement et Cadre de vie.**





## UNE ADMINISTRATION A VOTRE SERVICE

Bourges Plus, ce sont 191 agents qui mettent en œuvre les grandes orientations définies par les élus, au service des habitants du territoire.

### Services

**SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES**

**RESSOURCES HUMAINES**

**JURIDIQUE**

**FINANCES**

**INFORMATIQUE**

**QOM**

**SIG**

**MOYENS GÉNÉRAUX TECHNIQUES**

**Enquête de satisfaction**



## SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

Le **Service Secrétariat des Assemblées** a principalement pour mission d'assurer la préparation et le suivi des instances communautaires (Bureaux et Conseils), ainsi que les instances du Syndicat Intercommunal pour la révision et le suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère (Comités et Bureaux du SIRDAB). Ce service gère également la signature et le suivi des arrêtés et des décisions du Président de Bourges Plus et du SIRDAB.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales de mars 2008, la Communauté d'agglomération de Bourges a procédé au renouvellement des **membres** du Conseil communautaire.

Le **Conseil communautaire** est composé de **80 délégués** représentant 14 communes. Cette instance comprend **le Président, 14 Vice-Présidents et 65 autres Conseillers communautaires**, qui se réunissent en séance publique. Au sein du Conseil communautaire, les sièges sont répartis en fonction de la démographie des communes. Le nombre de sièges par commune est inchangé par rapport à l'année 2007.

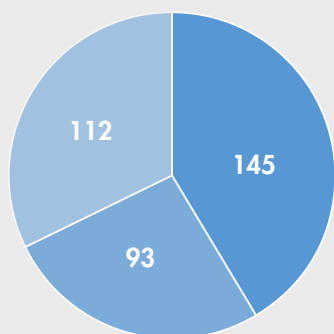
En 2008, 5 séances du Conseil communautaire ont été organisées.

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire délègue au Bureau un certain nombre d'attributions afin d'accélérer le processus de décision de l'Agglomération. Le Bureau se réunit donc régulièrement, généralement tous les 15 jours, pour instruire l'ensemble des affaires de gestion courante de Bourges Plus.

Le Bureau communautaire, composé du Président de Bourges Plus et des 14 Vice-Présidents, s'est réuni 10 fois sous forme délibérative et 14 fois sous forme informative.

#### > NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE ET DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT



- Décisions du Président
- Délibérations du Bureau communautaire
- Délibérations du Conseil communautaire

### DÉCISIONS ET ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire délègue au Président de Bourges Plus un certain nombre d'attributions. Ainsi, le Président a été amené à prendre et à signer **112 décisions** ainsi que **34 arrêtés** (hors arrêtés relatifs au Personnel) au cours de l'année 2008.

### NOTIFICATIONS

**222 notifications diverses** (arrêtés, contrats, conventions, décisions de subvention concernant les aides à la pierre, ...) ont été envoyées, avec une gestion induite classique (suivi des retours, rappel en cas de non-réponse, ventilation auprès des services, ...).



## COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

La Communauté d'agglomération compte **10 commissions communautaires** permanentes :

- Finances, Budget, Programmation
- Administration générale, Ressources humaines
- Transports
- Développement économique
- Équilibre social de l'Habitat, Politique de la Ville, Gens du voyage
- Eau, Assainissement collectif et non collectif
- Urbanisme, Archéologie
- Voirie et stationnement d'intérêt communautaire, Bâtiments
- Environnement et Développement durable
- Solidarité communautaire et Prospective



## OBJECTIFS D'AMÉLIORATION

**100 % des comptes-rendus** synthétiques des Conseils communautaires ont été élaborés et affichés pour consultation du public **sous 8 jours**.  
**97 % des délibérations** des Conseils communautaires ont été déposés en Préfecture dans un délai inférieur à **15 jours**.

### Déploiement du logiciel "Gestion des Actes Administratifs" :

Après une période "test" en doublon papier/dématérialisation, la préparation des Bureaux communautaires, des réunions des Vice-présidents et des Conseils communautaires par **voie dématérialisée** via le logiciel Acte Office a été opérationnelle dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2008. La poursuite du déploiement de ce logiciel pour la gestion dématérialisée des décisions et arrêtés du Président (hors arrêtés Ressources humaines) est prévue en 2009.

### Élaboration des procès-verbaux des Conseils communautaires (retranscription des débats)

Un prestataire de service a été choisi pour procéder à la **retranscription des débats des Conseils communautaires**. Ces séances font

l'objet de l'élaboration d'un procès-verbal soumis à l'approbation des Conseillers communautaires.

### Partenariat avec la Direction des Archives Départementales pour la gestion et le traitement des Archives de Bourges Plus

Le projet de Gestion et traitement des Archives a été mis en place en fin d'année 2007 avec la Direction des Archives Départementales du Cher afin d'aboutir à un archivage systématique et raisonné des documents produits ou reçus par Bourges Plus en respect des procédures réglementaires légales. En 2008, les services suivants ont été visités par la Direction des Archives Départementales : la Direction du Développement Economique et Territorial et Bourges Plus Développement, le Service Financier, le Service Système d'Information Géographique (S.I.G.), le Service Informatique, le Service Juridique et la Direction des Ressources Humaines et l'Accueil, en vue d'établir un tableau de gestion afin de déterminer la liste des typologies documentaires, la durée d'utilité administrative et le sort final.

### Syndicat Intercommunal pour la révision et le suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère (S.I.R.D.A.B.)

- **Comites syndicaux**  
Le Comité syndical a procédé à l'installation **des nouveaux conseillers** désignés par chaque commune et Établissement Public de Coopération Intercommunal adhérent au SIRDAB.

**4 séances** du Comité syndical ont été organisées, représentant **18 délibérations** déposées en Préfecture.

- **Bureaux syndicaux**  
Le Bureau syndical s'est réuni une fois en information.





## RESSOURCES HUMAINES

Le **Service Ressources Humaines de Bourges Plus** gère l'ensemble du personnel communautaire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Les effectifs, à fin 2008, sont de **191 agents** tous statuts confondus.

|   | HOMMES     | FEMMES    |
|---|------------|-----------|
| <b>191 Agents</b> tous statuts confondus                                | 133 (70 %) | 58 (30 %) |
| 166 fonctionnaires (86,91 %)  | 117        | 49        |
| 22 non titulaires dont 2 remplaçants sur l'article 3, alinéa 1 (11,5 %) | 14         | 8         |
| 3 Agents saisonniers (1,5 %)  | 2          | 1         |

### > RÉPARTITION PAR FILIÈRE

|                       | AGENTS     | dont TITULAIRES |
|-----------------------|------------|-----------------|
| <b>ADMINISTRATIVE</b> | <b>56</b>  | <b>48</b>       |
| <b>TECHNIQUE</b>      | <b>126</b> | <b>115</b>      |
| <b>CULTURELLE</b>     | <b>9</b>   | <b>3</b>        |



### DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION INTERNE

|                       | HOMMES | FEMMES |
|-----------------------|--------|--------|
| Avancements de grade  | 7      | 1      |
| Avancements d'échelon | 53     | 23     |
| Promotion interne     | 2      | 0      |



## UN RECRUTEMENT MAÎTRISÉ

L'activité recrutement a été soutenue au cours de l'année 2008.

615 candidatures ont été reçues durant l'année.

17 sessions de recrutement ont été organisées et 83 personnes reçues en entretien.

Le délai moyen de recrutement, toutes catégories confondues, est de 5 mois.

### > ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN 2008

|                       | Effectif au<br>01/01/2007 | Arrivées | Départs | Effectif au<br>31/12/2008 | Évolution |
|-----------------------|---------------------------|----------|---------|---------------------------|-----------|
| <b>FONCTIONNAIRE</b>  | <b>158</b>                | + 18     | - 10    | <b>166</b>                | + 8       |
| <b>NON TITULAIRE</b>  | <b>26</b>                 | + 17     | - 18    | <b>25</b>                 | - 1       |
| <b>EFFECTIF TOTAL</b> | <b>184</b>                | + 35     | - 28    | <b>191</b>                | + 7       |

Par ailleurs, 73 demandes de stage ont été réceptionnées et 8 stagiaires accueillis dans nos services.

### > NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES ET RÉMUNÉRÉES

Filière administrative : 2 130

Filière technique : 2 147

### > RELATIONS SOCIALES

- 2 séances du CTP (Comité Technique Paritaire)
- 20,5 jours d'absence pour motif syndical
- 29 jours de grève (mot d'ordre national)



## UNE POLITIQUE DE FORMATION INTERNE SOUTENUE

Nombre de jours de formation : 1 129 jours

- Catégorie A : 193 jours
- Catégorie B : 274 jours
- Catégorie C : 662 jours

Coût des formations 2008 : 70 501,47 €

Nombre d'actions suivies : 101

- Catégorie A : 36
- Catégorie B : 47
- Catégorie C : 65

### > NOMBRE D'AGENTS SUR UN EMPLOI PERMANENT AYANT PARTICIPÉ À AU MOINS UNE ACTION DE FORMATION EN 2008 :

|              | HOMMES     | FEMMES    |
|--------------|------------|-----------|
| Catégorie A  | 24         | 7         |
| Catégorie B  | 19         | 17        |
| Catégorie C  | 83         | 26        |
| <b>TOTAL</b> | <b>126</b> | <b>50</b> |

Ce sont donc en moyenne 6,5 jours par agent et par an, qui ont été consacrés à la formation professionnelle au cours de l'année 2008.



## JURIDIQUE

Le **Service Juridique** exerce 11 activités :

- > Marchés publics, éthique de l'achat public
- > Délégations de service public et autres contrats publics
- > Achats transversaux
- > Assurances
- > Acquisitions foncières
- > Missions de conseil
- > Servitudes
- > Baux
- > Contentieux
- > Conventions antennes-relais, gestion du patrimoine immobilier
- > Commandes et gestion documentaire y compris gestion des avis en presse.

Il est également impliqué dans la **démarche QSEE** : dans le cadre de la **démarche qualité "Éthique"** SA 8000, le Chef de Service juridique est également Référent Éthique Direction.

### MARCHÉS PUBLICS - DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS - AUTRES CONTRATS

| INDICATEURS   | 2005      | 2006      | 2007      | 2008      |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Marchés lancés en procédure adaptée (MAPA)  | 49        | 23        | 23        | 39        |
| Marchés formalisés lancés (hors MAPA)   | 36        | 39        | 49        | 13        |
| Marchés infructueux   |           | 10        | 7         | 9         |
| Marchés sans suite  |           | 0         | 1         | 0         |
| <b>TOTAL marchés lancés (dont opérations à lots)</b>                                      | <b>85</b> | <b>72</b> | <b>80</b> | <b>61</b> |
| Marchés notifiés  | 36        | 77        | 55        | 82        |
| Commissions d'appels d'offres Bourges Plus  | 15        | 14        | 23        | 18        |
| Commissions d'appels d'offres SIRDAB  |           |           | 2         | 0         |
| Jurys de concours   |           |           |           | 1         |
| Ouverture de plis MAPA  | 47        | 10        | 10        | 36        |
| Lettres précisions sur rejet offre après envoi 1 <sup>ère</sup> lettre annonçant le rejet | 22        | 33        | 15        | 86        |
| Nombre d'avenants notifiés  | 33        | 52        | 19        | 18        |
| Nombre d'actes de sous-traitance traités notifiés   | 3         | 11        | 18        | 32        |
| Nombre de mises au point rédigées   |           | 10        | 17        | 16        |
| Nombre de décisions rédigées par le service juridique                                     |           | 37        | 22        | 46        |
| Nombre de rapports pour les Bureaux et Conseils communautaires                            |           | 66        | 38        | 34        |
| Nombre d'arrêtés rédigés  |           | 12        | 24        | 25        |
| Nombre d'offres dématérialisées remises à Bourges Plus                                    | 0         | 0         | 3         | 0         |



| INDICATEURS                 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------------|------|------|------|------|
| DSP lancées                 | 0    | 1    | 0    | 1    |
| DSP notifiées               | 0    | 1    | 0    | 0    |
| CAO organisées pour les DSP |      | 2    | 0    | 2    |

La DSP "gestion aire d'accueil" lancée en 2008 a été notifiée en 2009.

## MISSION DE CONSEIL

Le service juridique a une mission de conseil pour la collectivité dans le domaine juridique.

## ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS - SERVITUDES - BAUX - CONVENTIONS ANTENNES RELAIS AVEC LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES

| Acquisitions foncières     | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|----------------------------|------|------|------|------|------|
| Nombre de dossiers initiés |      |      | 7    | 12   | 6    |
| Nombre d'achats réalisés   | 4    | 1    | 1    | 7    | 6    |
| Nombre d'achats en cours   | 0    | 2    | 6    | 10   | 8    |

| Conventions dans le cadre des acquisitions foncières | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|------|------|------|
| Nombre de dossiers initiés                           | 1    | 5    | 2    |

## CONTENTIEUX

Aucun contentieux n'a été enregistré en 2008.



# FINANCES

Le **Service Financier** de Bourges Plus a pour principales missions :

- > Le contrôle des engagements de dépenses ;
- > Le mandatement des dépenses (investissement et fonctionnement) ;
- > Le suivi financier des marchés : bons de commande et certificats de paiement établis à partir d'un applicatif spécifique "solon" ;
- > L'émission des titres de recettes ;
- > La recherche de financements, l'élaboration et l'envoi des dossiers de demande de subventions, ainsi que le suivi et l'encaissement des financements obtenus ;
- > Le suivi de la dette ;
- > La confection des budgets (budget principal et budgets annexes Eau & Assainissement collectif et non collectif) ;
- > Le suivi du patrimoine.

Depuis le **1<sup>er</sup> Septembre 2008**, deux nouvelles activités ont été intégrées aux services financiers :

- > **la gestion financière des marchés publics**
- > **le suivi administratif et financier des subventions.**

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE

| OPÉRATIONS RÉALISÉES | EXERCICE 2007 |      |                |               | TOTAL | EXERCICE 2008 |      |                |               | TOTAL |
|----------------------|---------------|------|----------------|---------------|-------|---------------|------|----------------|---------------|-------|
|                      | Principal     | Eau  | Assainissement |               |       | Principal     | Eau  | Assainissement |               |       |
|                      |               |      | Collectif      | Non Collectif |       |               |      | Collectif      | Non Collectif |       |
| Mandats émis         | 1908          | 2034 | 1913           | 84            | 5939  | 2258          | 2333 | 2113           | 78            | 6782  |
| Titres de recettes   | 134           | 445  | 599            | 1517          | 2695  | 205           | 340  | 595            | 2151          | 3291  |

Il fait ressortir une augmentation des mandats émis de l'ordre de 14,2 % et des titres de recettes de 22,1 % entre 2007 et 2008.

## MASSES BUDGÉTAIRES - RÉSULTATS

Les réalisations et le résultat 2008 sont répartis sur quatre budgets.

### > BUDGET PRINCIPAL

| INVESTISSEMENT en €        |                     | FONCTIONNEMENT en €        |                     |
|----------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| RECETTES 2008              | 6 378 412,52        | RECETTES 2008              | 44 476 481,10       |
| DÉPENSES 2008              | 9 528 091,07        | DÉPENSES 2008              | 40 137 473,74       |
| Résultat Exercice 2008     | - 3 149 678,55      | Résultat Exercice 2008     | 4 339 007,36        |
| Résultat Exercice 2007     | 1 027 721,32        | Résultat Exercice 2007     | 271 365,40          |
| <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>2 121 957,23</b> | <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>4 610 372,76</b> |



#### > BUDGET EAU

| INVESTISSEMENT en €        |                   | FONCTIONNEMENT en €        |                     |
|----------------------------|-------------------|----------------------------|---------------------|
| RECETTES 2008              | 6 254 027,64      | RECETTES 2008              | 9 260 849,70        |
| DÉPENSES 2008              | 6 976 051,79      | DÉPENSES 2008              | 7 867 434,37        |
| Résultat Exercice 2008     | - 722 024,15      | Résultat Exercice 2008     | 1 393 415,33        |
| Résultat Exercice 2007     | 120 342,09        | Résultat Exercice 2007     | 172 296,95          |
| <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>601 682,06</b> | <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>1 565 712,28</b> |

#### > BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

| INVESTISSEMENT en €        |                     | FONCTIONNEMENT en €        |                     |
|----------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| RECETTES 2008              | 4 684 208,22        | RECETTES 2008              | 9 038 618,95        |
| DÉPENSES 2008              | 5 769 310,40        | DÉPENSES 2008              | 6 454 753,91        |
| Résultat Exercice 2008     | - 1 085 102,18      | Résultat Exercice 2008     | 2 583 865,04        |
| Résultat Exercice 2007     | 961 606,73          | Résultat Exercice 2007     | 180 085,20          |
| <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>2 046 708,91</b> | <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>2 763 950,24</b> |

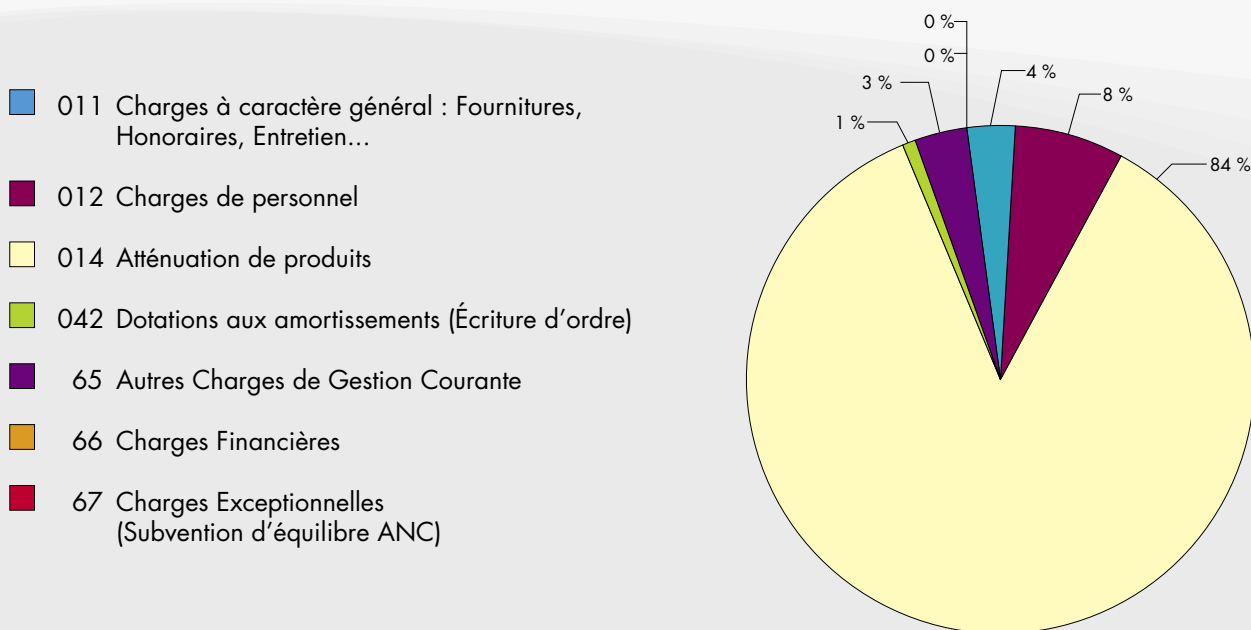
#### > BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

| INVESTISSEMENT en €        |          | FONCTIONNEMENT en €        |           |
|----------------------------|----------|----------------------------|-----------|
| RECETTES 2008              | 0        | RECETTES 2008              | 92 072,15 |
| DÉPENSES 2008              | 0        | DÉPENSES 2008              | 92 072,15 |
| Résultat Exercice 2008     | 0        | Résultat Exercice 2008     | 0         |
| Résultat Exercice 2007     | 0        | Résultat Exercice 2007     | 0         |
| <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>0</b> | <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b> | <b>0</b>  |

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2008 - BUDGET PRINCIPAL en €

|                      |   |                      |
|----------------------|---|----------------------|
| 011                  | Charges à caractère général : Fournitures, Honoraires, Entretien... | 1 759 509,03         |
| 012                  | Charges de personnel  | 3 390 917,20         |
| 014                  | Atténuation de produits   | 33 656 406,00        |
| 042                  | Dotations aux amortissements (Écriture d'ordre)                     | 290 912,32           |
| 65                   | Autres charges de gestion courante                                  | 1 012 484,85         |
| 66                   | Charges financières   | 50,94                |
| 67                   | Charges Exceptionnelles (Subvention d'équilibre ANC)                | 27 193,40            |
| <b>Total Général</b> |   | <b>40 137 473,74</b> |

### > RÉPARTITION DES CHARGES 2008





## INFORMATIQUE

L'ensemble des services de Bourges Plus sont répartis sur 5 sites. **L'informatique et les réseaux jouent un rôle très important pour la bonne marche du travail collectif.**

### DOMAINE INFORMATIQUE

A la fin de l'année 2008 et sur l'ensemble des sites de Bourges Plus, l'environnement technique était composé de :

- 5 réseaux locaux interconnectés
- 11 serveurs de fichiers et d'applications
- 156 postes de travail individuels (fixes et mobiles) (variation 2007 : + 6,85 %)
- 13 systèmes multifonctions de traitement de documents (copie, impression à partir de chaque poste de travail, numérisation à destination de chaque poste de travail, télécopie directe et à partir de chaque poste de travail, production NB et couleur, formats A4 et A3, modules de finition des documents) (nouveau parc en 2008)
- 10 systèmes d'impression partagés reliés aux réseaux informatiques (variation 2007 : - 71,43 % – parc rationalisé et mutualisé avec celui des systèmes multifonctions de traitement de documents)
- 2 systèmes d'impression graphique grand format couleur
- 1 système de numérisation et d'impression graphique grand format couleur
- 1 réseau privé virtuel assurant la communication électronique entre les sites.



### TÉLÉPHONIE FIXE

À la fin de l'année 2008, l'environnement technique était composé de :

- 5 réseaux locaux interconnectés
- 5 autocommutateurs numériques assurant le fonctionnement des installations ainsi que le traitement des communications
- 151 postes téléphoniques, majoritairement numériques (variation 2007 : + 4,86 %)
- 1 passerelle permettant de simuler l'appel de portable à portable à partir des postes fixes
- 1 passerelle permettant d'acheminer les communications de type "Radio" entre les véhicules de Bourges Plus et le réseau téléphonique
- 2 télécopieurs analogiques (variation 2007 : - 86,66 % - parc rationalisé et mutualisé avec celui des systèmes multifonctions de traitement de documents).



## INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT

Pendant l'année 2008, le service Informatique a traité :

- 49 demandes de création, modification ou suppression de profils utilisateurs (variation 2007 : + 2,09 %)
- 310 demandes d'intervention informatique non urgentes (variation 2007 : - 19,27 %)
- 480 demandes d'intervention informatique urgentes (variation 2007 : + 155,32 %)
- 26 relevés d'anomalie (corrigés - variation 2007 : + 62,50 %)
- 6 suggestions d'amélioration (clôturées - variation 2007 : - 25,00 %)
- 4 actions et projets d'amélioration (clôturés ou en cours - variation 2007 : - 55,00 %)
- Maintenance corrective et préventive des installations et des équipements
- Conseils aux utilisateurs
- Administration et exploitation des systèmes et réseaux
- 14 actions de maintenance corrective et évolutive réalisées sur le logiciel de gestion administrative "MAX Finances et Ressources Humaines" (variation 2007 : - 41,66 %)
- 12 actions de maintenance corrective et évolutive réalisées sur le logiciel de gestion des Actes Administratifs "Actes Office" (pas de mesure en 2007).



Par ailleurs, le taux de disponibilité du Système d'Information pour l'année 2008 se monte à **99,9 %** (base de 250 jours travaillés – moins de 4 heures d'indisponibilité totale).

En 2008, les **axes de développement** du service Informatique se sont orientés vers :

- La mise en œuvre des actions permettant l'alignement du Système d'Information avec les enjeux stratégiques de Bourges Plus
- L'accès généralisé aux outils de communication collaboratifs
- L'évolution du réseau de communication
- L'évolution des logiciels spécifiques liés aux missions du Service Archéologie Préventive
- L'ajout aux équipements de la salle de réunion 404 d'un système de projection vidéo et de sonorisation
- L'ajout aux configurations locales des sites "SELLIER" et "AVENIR" d'équipements de sauvegarde (disque durs externes sécurisés)
- La suppression de la totalité des écrans d'ordinateurs de type "CRT" (cathodiques) et remplacement par des appareils de type "TFT" (plats) – Sauf les écrans particuliers (grands formats) du Bureau d'études, dont le renouvellement est prévu en 2009
- L'évolution des logiciels spécifiques utilisés par le Bureau d'études ("AutoCad", "Map 3D" et "Covadis").





## QOM : Qualité, Organisation, Méthode

### LA QUALITÉ ET L'AMÉLIORATION PERMANENTE

Bourges Plus a obtenu en 2006 la quadruple certification, Q, E, S, E (Qualité ISO 9001, Environnement ISO 14001, Sécurité OHSAS 18001 et Ethique SA 8000)



### AUDIT DE SUIVI 2008

Maintien des 4 certifications malgré les 2 non-conformités mineures relevées lors de l'audit externe réalisé par Bureau Veritas Certification, qui ont été corrigées :

- Évaluation des dangers et des risques (référentiel OHSAS 18001) : l'utilisation du "0" pour mesurer la gravité, la maîtrise, la durée d'exposition et l'effectif exposé ne permet pas une cotation autre que "0". Aussi, la méthode de cotation paraît complexe et ne figure pas dans la procédure.
- **Correction** : la méthode de calcul ainsi que les explications nécessaires ont été intégrées dans la procédure.
- Fiche de montage juridique des marchés (référentiels ISO 14001, OHSAS 18001, SA 8000) : les 2 visas requis (référents Environnement et Sécurité) absents sur plusieurs fiches de montage, et suppression du visa du référent éthique sur la dernière version. La non utilisation de cette procédure de consultation et du visa qui en résulte peut entraîner des risques.
- **Correction** : prise en compte du visa des 4 référents sur la fiche de montage et ajout d'une étape préalable "consultation des 4 référents" dans les modes opératoires concernés (gabarits marchés).

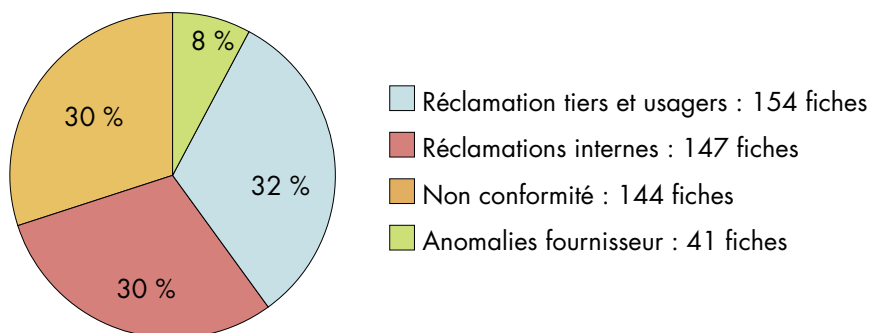
### > INDICATEURS DE RÉSULTATS ET COMPARAISON PAR RAPPORT À 2007

- **Indicateurs de résultats 2007**  
Taux de révision des documents : **100%**  
Nombre de relevés\* émis : **1 105**
- **Indicateurs de résultats 2008**  
Taux de révision des documents : **96,7%**  
Nombre de relevés\* émis : **1 346**  
Objectif fixé pour 2008 : 720 relevés.

Les documents non révisés au 31.12.2008 (12 au total) ont été revus au cours du premier trimestre 2009.

\* Les relevés concernés sont : relevés d'anomalie, relevés de risques et suggestions d'amélioration.

### > RÉPARTITION DES RELEVÉS D'ANOMALIE PAR TYPE



Par rapport à l'année 2007, le nombre de réclamations tiers/usagers et de réclamations internes sont en hausse : **+14% et +35%**. Nette augmentation des anomalies fournisseurs (15 fiches en 2007 soit une **progression de 173%**) ce qui confirme l'efficacité de la mise en place de ce type d'anomalie suite à la non-conformité mineure relevée en 2006. Concernant les fiches de non-conformité, une baisse de **24,6%** est constatée ce qui montre une amélioration significative au niveau du fonctionnement interne de chaque processus.

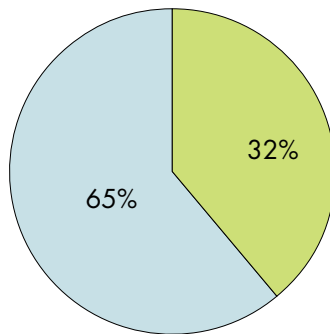
## > LES ACTIONS D'AMÉLIORATION

### 94 actions émises en 2008.

■ Actions réalisées : 57

■ Actions en cours : 37

Bonne dynamique, équivalente à 2007 (97 actions émises en 2007). Taux de réalisation des actions mises en place de **60,6%** (taux 2008 : 67%).



## > L'AMÉLIORATION PERMANENTE

- **Approche processus : révision de la cartographie générale des processus :** création du processus "Développement Durable" qui regroupe la maîtrise de l'amélioration permanente, de la sécurité, de l'environnement et de l'éthique. Le processus métier "Aménagement de l'espace communautaire" a été scindé en 2 processus distincts "Développement économique" et "Développement territorial". Intégration du processus "Travaux Neufs" au niveau des processus métiers "Eau" et "Assainissement". Désignation pour

chaque processus d'un pilote et d'un coordinateur. Intégration des cartographies détaillées dans les notes de fonctionnement de chaque processus.

- **Mode projet :** définition d'une vingtaine de projets stratégiques qui feront l'objet d'une revue mensuelle début 2009. Choix et déploiement progressif d'un outil de gestion collaborative des projets (mise en place au premier semestre 2009).



## ENVIRONNEMENT

Depuis 2006, année de la certification ISO 14001 sur le périmètre du siège de Bourges Plus, un des principaux impacts identifiés du programme environnemental concerne la consommation de papier.

La dynamique enregistrée sur les années 2006 et 2007 tendant à la diminution de la consommation du papier ne

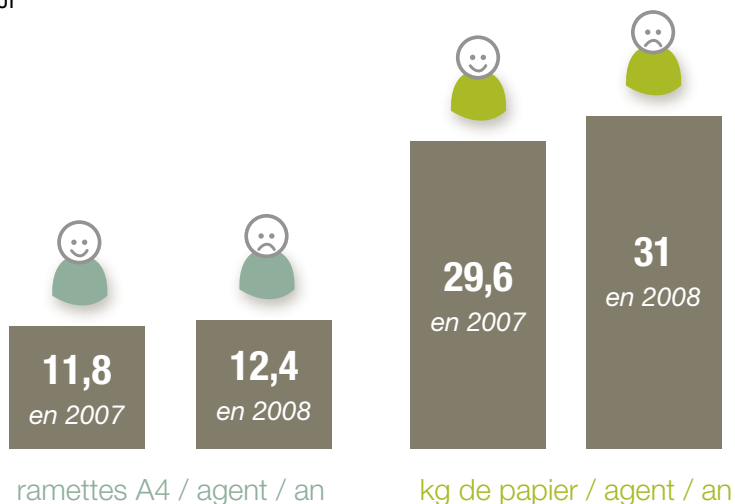
s'est pas poursuivie en 2008. Une hausse sensible de 11% en valeur absolue (5 920 kg consommés en 2008 contre 5 335 kg en 2007), plus modérée en valeur relative 4,6% (consommation par agent), montre que les collaborateurs de Bourges Plus ont encore des efforts à effectuer pour inverser la tendance.

## > LA CONSOMMATION DE PAPIER PAR L'AGGLOMÉRATION

En 2008, l'ensemble des services de Bourges Plus a consommé plus de papier.

Des actions de sensibilisations des collaborateurs et de dématérialisation de certains documents en particulier pour la préparation des bureaux et conseils communautaires devraient permettre la diminution de notre consommation papier et atteindre les objectifs fixés à moins 10% par rapport à l'année précédente.

2 241 ramettes A4  
+ 62 ramettes A3  
= 5 920 kg de papier  
= 112 arbres



## ÉTHIQUE SA 8000

Au cours de l'année 2008, il a été procédé à l'amélioration des procédures éthiques existantes et à la création des modes opératoires relatifs à la "Maîtrise des risques sociaux" y compris pour les fournisseurs de Bourges Plus.

Ces changements portent sur :

- La revue annuelle :
  - des exigences réglementaires et légales éthiques,
  - de la cotation des risques éthiques,
  - de la charte éthique de Bourges Plus,
- La précision des modes opératoires éthiques concernant :
  - le rôle du déclarant et des intervenants éthiques,
  - le déroulement et l'instruction d'une déclaration éthique,
  - le traitement des incompatibilités dans le cadre de l'instruction d'une déclaration éthique,
  - la définition des rôles du correspondant éthique personnel, du référent éthique direction et du directeur général adjoint.

### > ACTIONS 2008 :

| NATURE DE L'ACTION  | AVANCEMENT                               |
|---|--|
| Charte de Bourges Plus  | Réalisée                                 |
| 2 sensibilisations éthiques pour les élus   | Réalisée (objectif : 1 sensibilisation)  |
| 4 sensibilisations éthiques pour le personnel de Bourges Plus   | Réalisée (objectif : 2 sensibilisations) |
| Emploi des personnes à mobilité réduite et obligations de reclassement                                  | Réalisée                                 |
| Sensibilisation aux comportements éthiques (programme pluri-annuel sur 3 ans)                           | En cours                                 |
| Parité hommes - femmes dans les recrutements  | En cours                                 |
| Réalisation de fiche ou clauses aux contrats interdisant les pratiques frauduleuses dans l'achat public | Réalisée                                 |
| Désignation de représentants CADA et CNIL   | En cours                                 |
| Charte informatique pour les utilisateurs   | Reportée                                 |
| Equité salariale  | Réalisée                                 |
| Analyse arrêts de travail   | Report sur 2009                          |
| Emploi du matériel professionnel à des fins personnelles  | Action réalisée                          |
| Sensibilisation au devoir de réserve  | Action réalisée                          |

### > PLAINTES - ENTRETIENS "ÉTHIQUE" - AUTO-SAISINE :

| DÉSIGNATION  | NOMBRE |
|--|--------|
| Plaintes directes et enregistrées auprès du Référent Ethique Direction               | 10     |
| Auto-saisine du Référent Ethique Direction   | 0      |
| Entretiens éthiques collaborateur - Direction Générale et Référent Ethique Direction | 1      |

Une modification majeure dans les procédures a eu lieu : depuis mai 2008, la Direction Générale procède à la revue et au bilan individuel des dossiers éthiques en cours. Un compte-rendu de la situation individuelle est transmise au Référent Ethique Direction pour le suivi du dossier.

**Les fournisseurs de Bourges Plus ont également été évalués,** par les services opérationnels, sur l'ensemble les quatre certifications normatives de Bourges Plus. Pour l'année 2008, les objectifs étaient les suivants :

- Ouverture totale de la cotation fournisseurs à toute l'activité de Bourges Plus,
- Évaluation des sous-traitants de Bourges Plus,
- Intégration des critères plus précis en matière de développement durable (conditions d'exécution environnementales, emploi de produits et matériaux respectueux de l'environnement.

En 2008, seuls deux fournisseurs ont obtenu un pourcentage de satisfaction inférieur à 50 %. Deux actions correctives ciblées ont été mises en place.

Fin d'année 2008, une matrice de questionnaire éthique destinée aux fournisseurs est réalisée. Le bilan sera étudié en cours d'année 2009 au même titre que le plan d'action "Ethique fournisseurs 2009".

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

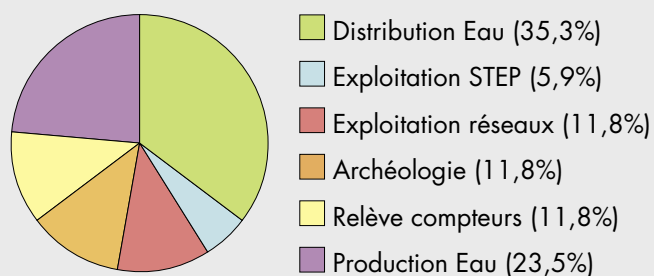
### > INDICATEURS DE RÉSULTATS ET COMPARAISONS PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2007

- Nombre d'accidents du travail : **14** (12 en 2007)
- Nombre d'accidents du travail avec arrêt : **6** (7 en 2007)
- Nombre de jours d'arrêt de travail : **222** (199 en 2007)
- Taux de fréquence : **28,39** (28,05 en 2007)
- Taux de gravité : **0,79** (0,80 en 2007).

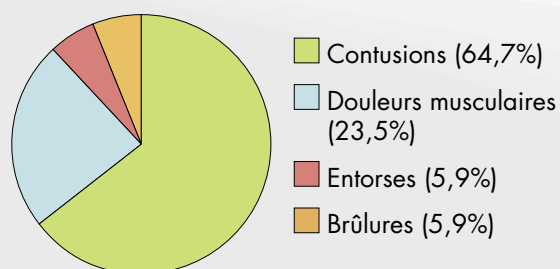


### > REPARTITION DES ACCIDENTS

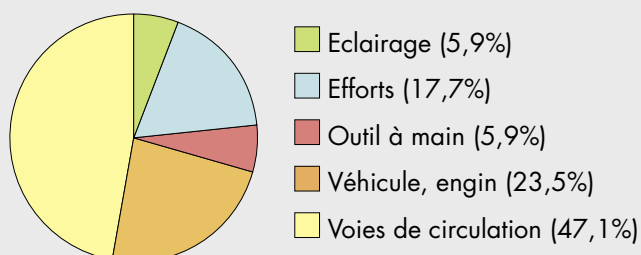
#### Accidents par service



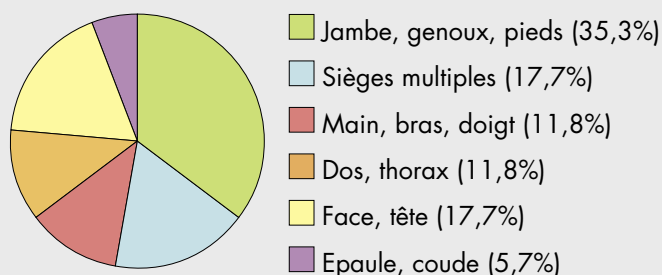
#### Accidents par nature de lésions



#### Accidents par élément matériel



#### Accidents par siège des lésions





# SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

## INSTALLATION, PARAMÉTRAGE DES DONNÉES ET DES APPLICATIFS

Au cours de l'année 2008, le service SIG a réalisé un certain nombre d'actions :

- Données intégrées :
  - Cadastre D.G.I.<sup>(1)</sup> : Mise à jour et intégration de l'ensemble des **14** communes comprenant **425** sections, **56 872** parcelles et **61 913** bâtis (la base cadastre contient 427 147 objets ponctuels, linéaires et surfaciques) et mise à jour des données littérales,
  - France Raster I.G.N.<sup>(2)</sup> : **189** dalles projetées en Lambert 93 - RGF93 CC47<sup>(3)</sup> (12.4 Go),
  - Géofla I.G.N. : **3** arrondissements, **31** cantons, **290** communes et **1** département,
  - S.N.C.F. : **2** aires de triage, **1** gare et **143** tronçons de voie ferrée,
  - SAFER Centre : **283** parcelles vendues,
  - CG18<sup>(4)</sup> : **108** chambres et **228** tronçons de fibre optique.
- Données créées : **34** financements Habitat social et **25** opérations Habitat social ; **4** zones PLH<sup>(5)</sup> ; **28** Z.A.C. ; **866** polygones P.L.U. ; **106** équipements ; **742** contrôles SPANC<sup>(6)</sup> d'installations existantes.
- **7** Modèles de données finalisés: Économie (Parcs d'Activités et Locaux d'entreprises), Habitat (Zones PLH, Opérations, Financements), Urbanisme (P.L.U.), Urbanisme (Z.A.C.), Développement territorial (SAFER Centre), SPANC (Contrôles d'assainissement autonome), Assainissement (Zonages AC/ANC).
- **6** Modèles de données en cours de développement : Urbanisme (Permis de construire), Servitudes (AEP et EU), Voirie (Tronçons, Points Kilométriques), Eau (Tronçons, Appareils), Assainissement (Tronçons, Appareils).



De bas en haut, les couches représentées sont :

- BD ORTHO
- Scan 25
- Zonage assainissement collectif ou non
- Parcellaire + Limites communales
- Habitat (relief) + opération habitat (bleu) + ZI (rose) + limites communes (calque)

<sup>1</sup> D.G.I. : Direction Générale des Impôts - <sup>2</sup> I.G.N. : Institut Géographique National - <sup>3</sup> RGF 93 CC47 : Réseau Géodésique Français 1993 - projection Conique Conforme 47 - <sup>4</sup> CG18 : Conseil général du Cher - <sup>5</sup> PLH : Plan Local de l'Habitat - <sup>6</sup> SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

## ACTIVITÉ/GESTION

- Accueil d'un stagiaire, Sylvain NOEL, du MASTER 1 SIG d'Orléans sur la thématique des PLU.
- **4** conventions de partenariats à l'étude : Ville de Bourges, Ville de Saint-Doulchard, GIP RU<sup>(7)</sup> de Bourges et DDEA18.
- **11** conventions de mise à disposition (avec les partenaires institutionnels et/ou prestataires) : SAFER Centre, CA18<sup>(8)</sup>, CITADIA, G2C Environnement, SOGREA, Central Environnement, ATHEIS, ANTEA, BEAUA, EGIS, Qualipro.
- **4** déclarations CNIL<sup>(9)</sup>.
- **6** Participations aux forums et groupes de travail :
  - Participation à SIG2008 à Versailles les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2008,
  - Participation à la journée INSPIRE<sup>(10)</sup> le 12 novembre 2008 à la Grande Arche de la Défense,
  - Organisation en mairie de Morthomiers du GISDAY2008 le 19 novembre 2008
  - Participation à la Journée française de l'Interopérabilité le 09 décembre 2008 à Orléans-BRGM<sup>(11)</sup>,
  - Participation au groupe de travail CDIG<sup>(12)</sup> pour la mise en place d'une plateforme départementale,
  - Participation à l'étude de mise en place d'une plateforme régionale lancée par le SGAR<sup>(13)</sup> et la région Centre.



<sup>7</sup> - GIP RU : Groupement d'Intérêt Public Renouvellement Urbain - <sup>8</sup> CA18 : Chambre d'Agriculture du Cher - <sup>9</sup> CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - <sup>10</sup> INSPIRE : The Infrastructure for Spatial InfoRmation in Europe - <sup>11</sup> BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières - <sup>12</sup> CDIG : Comité Départemental d'Information Géographique - <sup>13</sup> SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales



## MOYENS GÉNÉRAUX TECHNIQUES

Le Service a pour mission de fournir, au quotidien et de façon équitable, une prestation aux clients internes dans le respect des procédures et modes opératoires définis par Bourges Plus :

- > Parc automobile : 69 véhicules loués, 19 véhicules acquis, 10 engins divers
- > Téléphonie mobile : 57 terminaux et 71 abonnements (dont 14 DATA).
- > Réseau radiotéléphonique : Infrastructure + 60 terminaux embarqués ou non.
- > Moyens PTI : 8 matériels + licences et serveur

### L'ACTIVITÉ DU SERVICE

#### > MARCHÉS PUBLICS

23 opérationnels dont 12 lancés et mise en œuvre durant l'exercice 2008

#### > PARC AUTOMOBILE

Au cours de l'année 2008, ont été traités :

- 48 accidents de la circulation
- 197 interventions diverses : réparations, visites techniques et réglementaires.

Soit au total : 245 interventions mécaniques (accidents + entretien des matériels), soit une évolution de +33 % par rapport à 2007.

- La location de 69 véhicules, soit +15% par rapport à 2007.
- Acquisition par Marché :
  - 1 minipelle avec B.R.H et remorque
  - 2 fourgons plateau
  - 1 véhicule 4X4 Grue
- La commande d'un Hydrocureur 26 T. Livraison prévue le 30 juin 2009.

Montant total des acquisitions 2008 : 405 923 €/HT (+ 67 %).

- La remise à disposition d'un véhicule à la ville de Bourges
- La cession de 4 scooters et de 3 vélomoteurs.

**En 2008 le taux de disponibilité des véhicules de Bourges Plus (hors accidents et entretiens programmés) est resté supérieur à 99 % et le taux brut supérieur à 98 %.**

#### > TÉLÉPHONIE MOBILE

71 Lignes téléphoniques et 57 téléphones GSM.

L'année 2008 a été marquée par la mise en œuvre et le déploiement des moyens de Protection des Travailleurs Isolés.

#### > RÉSEAU RADIOTÉLÉPHONIQUE

Maintenance préventive.  
Montages /démontages / remise en état.



### AXES DE TRAVAIL 2009-2010

- Redéfinition de l'organisation du Parc Automobile (mutualisation des moyens), études pour l'introduction de véhicule électrique ou hybride dès 2011.
- Bascule d'opérateur et déploiement de nouvelles prestations dans le cadre d'un nouveau Marché de téléphonie mobile avec Orange.
- Intégration d'un nouveau service (ordures ménagères)
- Mise en place d'une expérimentation (3 mois) sur l'utilisation de vélos durant et en dehors des heures de travail.
- Lancement dans le courant de l'année 2009, des appels d'offres relatifs à la maintenance des véhicules (12 à 24 mois), au carburant (3 ans), à la maintenance du réseau de radiotéléphones (MAPA 2 ans), à l'acquisition maintenance de 4 fourgons benne ainsi qu'au remplacement des Marchés de location de véhicules attribués antérieurement à DEXIA.





## ENQUÊTE DE SATISFACTION

Menée auprès des habitants de la Communauté d'agglomération au dernier trimestre 2008.  
 Nombre de répondants : 1 760.

### CONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE BOURGES PLUS

**Question 2006** : Savez-vous que Bourges Plus a pour mission le Développement économique, l'Eau, l'Assainissement, le Transport, l'Urbanisme et le Logement ?

|  | %  |
|--|----|
| Oui, je connais toutes les missions de B+              | 25 |
| En partie, je connais quelques-unes des missions de B+ | 59 |
| Non, je ne connais aucune des missions de B+           | 12 |
| Non renseigné  | 4  |

**Question 2008** : Bourges Plus a été créée voilà 6 ans. Diriez-vous à propos de la Communauté d'agglomération et de ce qu'elle fait aujourd'hui, que vous la connaissez :

|                                | %  |
|--------------------------------|----|
| Beaucoup mieux que voilà 2 ans | 14 |
| Un peu mieux que voilà 2 ans   | 45 |
| Pas plus que voilà 2 ans       | 41 |
| Non renseigné                  | 5  |

### SATISFACTION GÉNÉRALE SUR LES ACTIONS MENÉES PAR BOURGES PLUS

| NOTE          | 2006 | 2008 |
|---------------|------|------|
| 1             | 113  | 97   |
| 2             | 51   | 66   |
| 3             | 84   | 71   |
| 4             | 149  | 118  |
| 5             | 355  | 350  |
| 6             | 227  | 224  |
| 7             | 225  | 234  |
| 8             | 159  | 238  |
| 9             | 23   | 56   |
| 10            | 26   | 43   |
| Non renseigné | 157  | 263  |

Notation :

1 : actions jugées peu utiles ou intéressantes

10 : actions jugées très utiles ou très intéressantes

Note moyenne 2006 : **5,3**

Note moyenne 2008 : **5,7**

### CONTACTS TÉLÉPHONIQUES

Lorsque vous téléphonez à Bourges Plus, obtenez-vous un interlocuteur rapidement ?

| 1                      | % 2006 | % 2008 |
|------------------------|--------|--------|
| Oui, toujours          | 19     | 23     |
| Oui, en règle générale | 60     | 65     |
| Non, rarement          | 14     | 8      |
| Non, jamais            | 2      | 2      |
| Non renseigné          | 5      | 1      |

L'accueil téléphonique qui vous est réservé est-il toujours aimable ?

| 2                      | % 2006 | % 2008 |
|------------------------|--------|--------|
| Oui, toujours          | 29     | 37     |
| Oui, en règle générale | 55     | 55     |
| Non, rarement          | 8      | 6      |
| Non, jamais            | 1      | 2      |
| Non renseigné          | 7      | -      |

## CONTACTS TÉLÉPHONIQUES (suite)

Êtes-vous dirigé(e) rapidement sur le bon interlocuteur ?

| 3                      | % 2006 | % 2008 |
|------------------------|--------|--------|
| Oui, toujours          | 25     | 26     |
| Oui, en règle générale | 56     | 57     |
| Non, rarement          | 15     | 14     |
| Non, jamais            | 3      | 3      |
| Non renseigné          | 1      | -      |

Les réponses apportées correspondent-elles à vos attentes ?

| 5                      | % 2006 | % 2008 |
|------------------------|--------|--------|
| Oui, toujours          | 16     | 26     |
| Oui, en règle générale | 49     | 53     |
| Non, rarement          | 19     | 13     |
| Non, jamais            | 9      | 7      |
| Non renseigné          | 7      | 1      |

## SITE INTERNET

Vous êtes-vous déjà connecté au site Internet de Bourges Plus ?

| 1             | % 2006 | % 2008 |
|---------------|--------|--------|
| Oui           | 10     | 11     |
| Non           | 86     | 76     |
| Non renseigné | 4      | 13     |

Que pensez-vous de la qualité des informations ?

| 3                  | % 2006 | % 2008 |
|--------------------|--------|--------|
| Très satisfaisante | 7      | 11     |
| Satisfaisante      | 64     | 53     |
| Peu satisfaisante  | 19     | 25     |
| Pas satisfaisante  | 3      | 7      |
| Non renseigné      | 7      | 3      |

## JOURNAL INFOS PLUS

Avez-vous déjà lu le journal Infos Plus ?

| 1             | % 2006 | % 2008 |
|---------------|--------|--------|
| Oui           | 87     | 87     |
| Non           | 11     | 10     |
| Non renseigné | 2      | 3      |

Trouvez-vous son contenu intéressant ?

| 3             | % 2006 | % 2008 |
|---------------|--------|--------|
| Très          | 7      | 14     |
| Assez         | 66     | 65     |
| Peu           | 17     | 17     |
| Pas du tout   | 5      | 3      |
| Non renseigné | 5      | 1      |

## CONTACTS COURRIERS

Avez-vous déjà reçu un courrier de Bourges Plus suite à une demande de votre part ?

| 1             | % 2008 |
|---------------|--------|
| Oui           | 90     |
| Non           | 8      |
| Non renseigné | 2      |

Quelle que soit votre demande, obtenez-vous toujours des réponses ?

| 4                      | % 2006 | % 2008 |
|------------------------|--------|--------|
| Oui, toujours          | 22     | 31     |
| Oui, en règle générale | 50     | 55     |
| Non, rarement          | 16     | 9      |
| Non, jamais            | 4      | 4      |
| Non renseigné          | 8      | 1      |

Que pensez-vous de la facilité d'accès au site ?

| 2                  | % 2006 | % 2008 |
|--------------------|--------|--------|
| Très satisfaisante | 26     | 26     |
| Satisfaisante      | 62     | 60     |
| Peu satisfaisante  | 5      | 11     |
| Pas satisfaisante  | 2      | 2      |
| Non renseigné      | 5      | 1      |

La périodicité vous semble-t-elle ?

| 2                  | % 2006 | % 2008 |
|--------------------|--------|--------|
| Très satisfaisante | 26     | 15     |
| Satisfaisante      | 50     | 74     |
| Peu satisfaisante  | 16     | 6      |
| Pas satisfaisante  | 5      | 2      |
| Non renseigné      | 3      | 3      |

Trouvez-vous ce journal attrayant ?

| 4             | % 2006 | % 2008 |
|---------------|--------|--------|
| Très          | 12     | 12     |
| Assez         | 55     | 65     |
| Peu           | 20     | 17     |
| Pas du tout   | 6      | 5      |
| Non renseigné | 7      | 1      |

Étiez-vous satisfait de la réponse apportée ?

| 2             | % 2008 |
|---------------|--------|
| Oui           | 71     |
| Non           | 29     |
| Non renseigné | -      |

"Extraits d'enquête"





# **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

Créer les conditions d'un développement optimal pour les entreprises, en soutenant les initiatives économiques et en accompagnant les projets, telle est l'ambition de Bourges Plus.

Le développement économique doit s'accompagner d'une attractivité renforcée, harmonieuse et solidaire, de notre territoire, avec comme préoccupation les enjeux environnementaux de demain.

**HABITAT ET URBANISME OPÉRATIONNEL  
PLANIFICATION TERRITORIALE  
AGENDA 21  
L'ACTION ÉCONOMIQUE**



# INTRODUCTION

La croissance du niveau d'activités de la Direction du Développement Économique et Urbain (DDEU) amorcée en 2007, s'est confirmée en 2008, ce qui a conduit à une réflexion sur la réorganisation de la Direction en fin d'année.

## LES MOYENS

Un chargé de mission Agenda 21 a été recruté en cours d'année, et il a été procédé au remplacement de l'assistante du Directeur.

Trois stagiaires ont complété l'effectif et ont réalisé des travaux sur les thématiques suivantes :

- Étude de diagnostic sur les déplacements dans le territoire. (Ce travail a notamment permis d'amorcer le travail sur le futur Plan de Déplacement Urbain.).
- Étude sur l'accession aidée à la propriété qui a permis d'alimenter l'une des études réalisées par l'observatoire de l'habitat et du foncier.

Pour permettre la réalisation de ses missions, la DDEU a disposé du budget suivant :

- Fonctionnement : 1 339 950 €
- Investissement : 7 662 625 €



## LE SÉMINAIRE DDEU

Comme chaque année l'ensemble de la direction s'est réuni pour une journée de séminaire dédiée, d'une part, à une sensibilisation sur la thématique de l'habitat de demain, et d'autre part, à une réflexion sur les objectifs de la direction et son organisation.

## LES GRANDS PROJETS

Dans le cadre de ses missions la DDEU a conduit et participé à de nombreux dossiers qui ont mobilisé plusieurs membres de l'équipe :

- Le projet Lahitolle
- La ZAC des abords de l'Échangeur
- Le bâtiment Basse Consommation.

Ces dossiers importants n'ont cependant pas évincé les missions quotidiennes de la DDEU qui a poursuivi la gestion des politiques contractuelles : la politique des fonds de concours et le Contrat régional d'agglomération. Ce dernier a par ailleurs fait l'objet d'un bilan à mi-parcours en vue de la préparation de la révision de ce document en 2009.

L'instruction des dossiers de CDEC, le montage des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires financiers ont également rythmé l'activité de la direction.



## HABITAT ET URBANISME OPÉRATIONNEL

- Le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- La Délégation de compétence des aides à la pierre
- Le financement de la construction et de la réhabilitation du logement social
- L'amélioration de l'habitat privé
- L'accueil des gens du voyage
- L'Observatoire de l'Habitat et du Foncier
- Le projet de Bâtiment Basse Consommation

### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat de Bourges, adopté en 2006, fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de logements publics et privés sur le territoire de l'Agglomération et vise à favoriser la mixité sociale et urbaine dans chacune des communes.

À travers cet outil de programmation, Bourges Plus souhaite favoriser la qualité de construction dans les opérations de logements, mais aussi la maîtrise des loyers et des charges. L'année 2008 a vu se décliner les fiches-actions suivantes, issues du programme d'action du PLH :

- **Fiche-action n°2** : actions et études de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, outil d'animation partenariale (Cf. actions de l'Observatoire).
- **Fiche-action n°4** : favoriser la qualité de construction : convention de partenariat avec le CERQUAL



pour le label "Habitat & Environnement" dans les logements sociaux neufs et lancement d'une opération de bâtiment logement social à basse consommation.

- **Fiche-action n°5** : réalisation de logements sociaux (Cf. délégation des aides à la pierre).
- **Fiche-action n°6** : actions ciblées sur le parc privé (Cf. délégation des aides à la pierre et habitat privé).
- **Fiche-action n°11** : aires d'accueil pour les gens du voyage (Cf. gens du voyage).

### LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES À LA PIERRE

2008 étant la dernière année de mise en œuvre de la délégation de compétence des aides à la pierre, le Conseil communautaire du 30 juin s'est prononcé en faveur de la sollicitation d'un renouvellement de cette délégation pour une durée de 6 ans (2009-2014).

Le second semestre de l'année 2008 a permis la mise en place d'une évaluation contradictoire entre les services de l'État et de Bourges Plus pour la délégation 2006-2008.

D'une manière générale, la Communauté d'agglomération n'a pas encore atteint les objectifs fixés par le Plan de Cohésion Sociale.

Cette situation s'explique par deux phénomènes :

- La concomitance avec le PRU,
- La lenteur relative de la montée en puissance des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du PLH, en particulier pour une meilleure répartition du logement social dans l'ensemble des communes de Bourges Plus. Toutefois, un nombre important de ces actions ont été engagées avec succès et les intentions du PLH confirmées.

Le passage d'une convention de 3 à 6 ans doit s'inscrire dans la poursuite de cette montée en puissance et tenir compte d'un certain nombre d'initiatives correctrices à engager.

On relève à cet effet des atouts et des faiblesses dans le chemin accompli en 3 ans ; ils doivent être pris en compte de manière positive dans la nouvelle convention.

Cette dernière doit aussi être l'occasion de veiller à une bonne répartition des nouveaux logements produits sous des formes adaptées aux besoins locaux.

## LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL

Une réunion de programmation a eu lieu le 6 mars avec l'ensemble des bailleurs sociaux sur la base d'une évaluation de l'année 2007 par l'Observatoire de l'Habitat.

L'année 2008 a permis le financement de 80 logements sociaux neufs PLUS et PLAI et le financement de la réhabilitation de 172 logements existants.

Le taux d'atteinte des objectifs du PLH 2006-2008 sur Bourges est de 73 % (hors PRU), 51 % sur les pôles d'appui, 40 % sur les communes résidentielles et rurales.

Les bailleurs sociaux arrivent à produire du logement social hors

PRU sur la Ville de Bourges et pas suffisamment sur beaucoup d'autres communes de Bourges Plus excepté Saint-Germain-du-Puy.

La relation tripartite commune/agglomération/bailleur permettant l'aboutissement des dossiers complexes est la pierre angulaire de la réussite de ces dossiers.

Le financement sur les crédits d'État délégués s'est élevé à : **522 116 €** complétés par un financement de Bourges Plus à hauteur de **322 000 €**. Au total, ce sont **844 116 €** qui ont été consacrés au financement du logement social en 2008.



| Logements              | Objectif   | Réalisation | %           |
|------------------------|------------|-------------|-------------|
| PLUS                   | 110        | 64          | 58 %        |
| PLAI                   | 28         | 16          | 57 %        |
| <b>Total PLUS/PLAI</b> | <b>138</b> | <b>80</b>   | <b>58 %</b> |
| PLS                    | 45         | 35          | 78 %        |
| PSLA                   | 0          | 0           |             |

### > LES OPÉRATIONS ENGAGÉES :

| Commune                  | Logements neufs | Logements réhabilités | Foyer personnes handicapées |
|--------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------------------|
| Bourges                  | 48              | 19                    |                             |
| Saint-Doulchard          | 1               | 98                    | 1                           |
| Saint-Germain-du-Puy     | 31              | 51                    |                             |
| Saint-Michel-de-Volangis |                 | 4                     |                             |
| <b>TOTAL</b>             | <b>80</b>       | <b>172</b>            | <b>1</b>                    |

## L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Bourges et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Bourges Plus.

2008, seconde année d'animation de l'OPAH de Bourges, a permis de définir le dispositif à mettre en place sur le reste du territoire avec la réalisation de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH de Bourges Plus.

Ces 2 actions sont décrites ci-dessous :

| OPAH de BOURGES                |  |   |  |   |
|--------------------------------|--|---|--|---|
| Périmètre                      | Intégralité du territoire de la Ville de Bourges         |   |  |   |
| Maîtrise d'ouvrage             | Communauté d'agglomération Bourges Plus                  |   |  |   |
| Début de l'opération           | 1 <sup>er</sup> janvier 2007                             |   | Durée : 4 ans  |   |
| Objectifs                      | Qualitatifs  | 1 - Produire un nombre significatif de logements à loyers maîtrisés<br>2 - Traiter l'habitat indigne.<br>3 - Traiter la vacance<br>4 - Aide au développement durable<br>5 - Aide à l'adaptation |  |   |
|                                | Quantitatifs   | 165 logements à loyer maîtrisé pour les propriétaires bailleurs<br>52 logements pour les propriétaires occupants  |  |   |
| Partenaires financiers :       | ANAH<br>1 810 900 €                                      | Bourges Plus<br>937 800 €   | Ville de Bourges<br>57 000 € par an ravalements, chauffe eaux solaires | Région<br>Participation avec le contrat d'Agglomération |
| Etat d'avancement au 1/01/09 : | 52 Loyers Maîtrisés<br>72 Propriétaires occupants aidés. |   | ANAH 1 414 603 € • Bourges Plus 324 701 €<br><b>Total 1 739 304 €</b>  |   |

On constate une **montée en puissance de la production de logements et du montant des engagements.**

Une aide complémentaire a été attribuée par l'ANAH à hauteur de 150 000 € mais elle n'a pas permis de pouvoir répondre à l'ensemble des demande en fin d'année.

Six commissions locales de l'amélioration de l'habitat ont été tenues durant l'année 2008.



| OPAH de BOURGES PLUS           |  |   |                            |
|--------------------------------|--|---|----------------------------|
| Périmètre                      | 13 communes de Bourges Plus (en dehors de Bourges)   |   |                            |
| Maîtrise d'ouvrage             | Communauté d'agglomération Bourges Plus  |   |                            |
| Début de l'opération           | 1 <sup>er</sup> janvier 2009   | Durée : 5 ans   |                            |
| Objectifs                      | Qualitatifs  | <b>Encouragement et accompagnement de l'amélioration de la Performance Energétique auprès d'un public élargi.</b>   |                            |
|                                | Quantitatifs   | <b>Volets complémentaires :</b><br>Aide aux loyers maîtrisés<br>Aide à la sortie de vacance<br>Aide et accompagnement à l'adaptation<br>Traitement de l'habitat indigne<br>Aide amélioration de l'assainissement. |                            |
| Partenaires financiers :       | ANAH : 1 068 690 €   |   | Bourges Plus : 1 053 300 € |
| Etat d'avancement au 1/01/09 : | Validation de la convention en Conseil Communautaire du 15/12/08.<br>Coût de l'étude pré-opérationnelle : 47 583 € TTC (participation de l'ANAH de 20%). |   |                            |

#### > ÉTAT DE LA CONSOMMATION DES CRÉDITS EN 2008

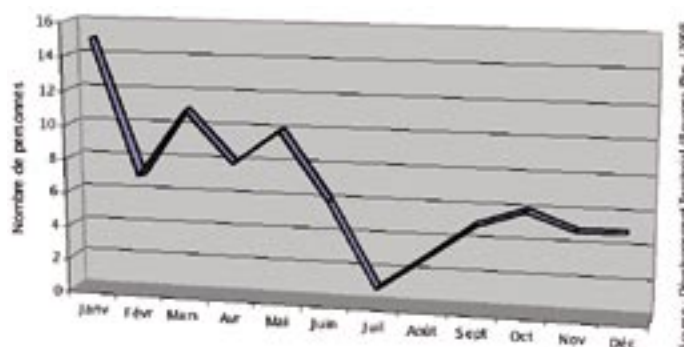
| FINANCEMENTS               | ANAH             | Bourges Plus     | Pour Logements aidés                 |
|----------------------------|------------------|------------------|--------------------------------------|
| Propriétaires bailleurs    | 728 274 €        | 200 030 €        | <b>31</b>                            |
| Propriétaires occupants    | 100 759 €        | 2 202 €          | <b>36</b>                            |
| <b>Total 2008</b>          | <b>829 033 €</b> | <b>202 232 €</b> | Soit 93% de consommation des crédits |
| Sur dotation initiale 2008 | <b>857 146 €</b> | <b>259 450 €</b> |                                      |

| OBJECTIFS PLAN DE COHÉSION SOCIALE | Objectifs | Résultats | %           |
|------------------------------------|-----------|-----------|-------------|
| <b>Total loyers maîtrisés</b>      | <b>45</b> | <b>31</b> | <b>69 %</b> |
| <i>Dont sortie de vacance</i>      | 20        | 16        | 80 %        |
| <i>Dont Habitat Indigne</i>        | 15        | 0         | 0 %         |

#### > COMMUNICATION ET ACCUEIL

Les permanences liées à l'OPAH de Bourges se sont poursuivies (82 personnes ont pu y être rencontrées individuellement pour exposer leurs projets).

#### Fréquentation des permanences de l'OPAH de Bourges en 2008





Des actions de communication ont été menées, sous des formes différentes (Événementiels, dont participation au Salon de l'Habitat, Articles dans les journaux, Information des partenaires...).

### > MISE EN PLACE PROJET TEST CERQUAL

Le projet d'un propriétaire privé a pu servir de test pour l'obtention du label "Qualité Patrimoine Environnement" délivré par le CERQUAL (organisme certificateur).

Ce projet tourné vers une démarche respectueuse du Développement Durable, correspond à la réhabilitation d'un immeuble de sept logements locatifs sociaux. Les frais de la certification seront pris en charges par Bourges Plus, outre les aides de l'OPAH.



La réflexion sur la mise en place de la nouvelle OPAH a été l'occasion de proposer un lieu d'accueil unique plus adapté pour le public de l'ensemble de l'Agglomération.

Dès 2008, une réflexion a été engagée pour créer des supports de communication (logo ci-contre) à l'échelle des 14 communes.

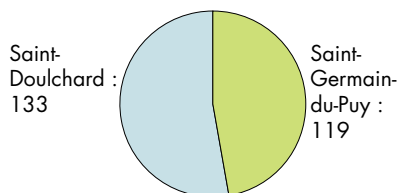


### L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

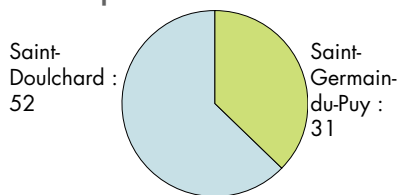
Bourges Plus a fait le choix, en 2007, d'une délégation de service public pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Saint-Germain-du-Puy, de Saint-Doulchard et de l'aire de grand passage située à Bourges.

La gestion a ainsi été confiée à la société Adoma. Un suivi mensuel a été mis en place entre Adoma et Bourges Plus afin de constater la bonne marche de la gestion des équipements.

#### Nombre de séjours par aires d'accueil



#### Nombre de personnes moyen par aires d'accueil



L'année 2008 permet dorénavant de disposer d'une vision sur un exercice plein.

La durée moyenne du séjour est plus importante sur l'aire de Saint-Doulchard que sur l'aire de Saint-Germain-du-Puy.

Concernant l'aire de grand passage, cinq groupes de 12 à 60 caravanes (simple et double essieu) ont été accueillis.

Les travaux de l'aire d'accueil de Bourges ont débuté au mois de septembre. Bourges Plus satisfait ainsi ses obligations au regard du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.



### L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ET DU FONCIER

#### > LE RÔLE DE L'OBSERVATOIRE

Cet outil a pour objectifs principaux :

- De constituer un outil de connaissance du marché de l'habitat et du foncier et de ses évolutions et donc un lieu d'information,
- D'alimenter la définition de nouvelles actions en matière d'habitat par une phase de recherche, d'exploration et d'éclairage sur des thématiques spécifiques,
- De suivre et évaluer les actions menées.

#### > LES PUBLICATIONS EN 2008

L'année 2008 a vu la publication des deux premières études de l'Observatoire de l'habitat :

- L'Étude n°1 sur le logement étudiant
- L'Étude n°2 sur le quartier du Val d'Auron à Bourges.



Ces études ont pour but de dresser un constat objectif et partagé sur un thème permettant la mise en lumière

de point de progrès. Chacune des études comporte des pistes de réflexion que Bourges Plus ou ses partenaires peuvent s'approprier dans le but d'une mise en œuvre opérationnelle.

L'Observatoire publie également la lettre de l'habitat, l'édition n°2 est parue au mois de décembre. Cette lettre a pour vocation d'informer les partenaires publics et privés des actions initiées par Bourges Plus en matière d'habitat social, d'habitat privé ou d'accueil des gens du voyage.



## > L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION DU LOGEMENT SOCIAL

Cet observatoire permet :

- **De disposer de données fines et objectives sur le montage financier des opérations** de logements sociaux permettant d'identifier les points de blocages,
- **D'alimenter l'optimisation du financement du logement social** par un paramétrage plus fin des aides,
- **De suivre les évolutions de l'économie de la production sociale,**
- **De suivre et d'évaluer le nouveau dispositif d'aide qui sera mis en place.**

Cet outil revêt donc un caractère central et stratégique afin de poursuivre la professionnalisation des partenariats dans le domaine du logement social. Une étude a été lancée en septembre visant une adaptation des aides, sur la base d'une enveloppe constante qui permettra de :

- **Cibler les aides publiques là où elles sont les plus efficaces**, en analysant les difficultés d'équilibre des opérations (surcoûts liés à la charge foncière, aux nouvelles exigences environnementales, à la hausse du coût de la construction, etc.),
- **Adapter le système d'aides aux priorités d'action que se donne Bourges Plus** dans son PLH, notamment en matière de qualité de construction et d'éco-habitat.

## > LES ÉCHANGES DE DONNÉES

L'année 2008 a été consacrée à la mise en place d'un partenariat avec la chambre interdépartementale des notaires du Cher et de l'Indre pour une mise à disposition de la base de données PERVAL afin de pouvoir disposer d'informations précises sur les transactions immobilières dans l'Agglomération.

Un partenariat a été initié avec la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Cher et la Direction Régionale de l'Équipement du Centre afin de mettre en place une convention d'échange de données globale pour les données en matière d'habitat dont dispose l'État.

## LE PROJET DE BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la préoccupation de réalisation d'économies d'énergies impulsée par le Grenelle de l'Environnement. Ces économies passent notamment par le développement des Bâtiments à Basse Consommation dans l'habitat.

C'est pourquoi Bourges Plus a initié la réalisation, à Saint-Doulchard, d'un bâtiment collectif d'une vingtaine de logements sociaux, à basse consommation. Cette opération sera une référence aussi bien au niveau des technologies utilisées que des coûts. Son intérêt sera par ailleurs de mettre en place un audit "durable" qui servira à vérifier, dans le temps, l'adaptation du produit à la démarche engagée.



L'opération doit enfin contribuer à la structuration d'une filière locale éco-construction intégrant les professionnels (artisans et entreprises du bâtiment, les architectes, bureaux d'études, etc.).

France Loire, bailleur social, a déclaré sa volonté de mener à bien ce projet aux côtés de Bourges Plus en tant que maître d'ouvrage de l'opération et La Chambre de Métiers du Cher accompagnera la formation des professionnels sur le sujet. Une convention partenariale a ainsi été signée le 19 décembre 2008.

Exemple de réalisation



# LA PLANIFICATION TERRITORIALE

## LA RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR EN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

La Communauté d'agglomération Bourges Plus met à disposition du syndicat (SIRDAB) un certain nombre de ses services afin de permettre à ce dernier d'exercer pleinement ses compétences. L'un des chargés de mission de la DDEU assure ainsi le suivi des études liées à la révision du Schéma Directeur en SCoT.

L'année 2008 a été consacrée à la rédaction des premières pièces du rapport de présentation du SCoT (le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement) et à l'intégration de la Communauté de communes FerCher Pays florentais au périmètre du SIRDAB.

### > INTÉGRATION DE FERCHER PAYS FLORENTAIS AU PÉRIMÈTRE DU SIRDAB

La Communauté de communes FerCher Pays Florentais, a décidé d'intégrer à sa compétence Aménagement du territoire "l'élaboration d'un Schéma directeur d'aménagement de l'espace". Une demande d'adhésion au SIRDAB a été formulée en cours d'année. En décembre, une procédure d'intégration de FerCher au syndicat a été engagée. L'intégration sera effective après validation des élus du SIRDAB.

### Schéma de cohérence territoriale du SIRDAB<sup>1</sup> : périmètre du SCoT



### > LE DIAGNOSTIC ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DU SCoT

Ces documents constituent un premier état des lieux du territoire sur les thématiques de la démographie, de l'habitat, des équipements, des transports, de l'économie et du patrimoine naturel et paysager. Ils ont été présentés aux membres du comité technique du SIRDAB le 14 novembre. Cette réunion a permis d'engager un premier échange sur le contenu et la méthodologie.

La première réunion publique du SCoT s'est tenue le 8 décembre.

Le président du SIRDAB, Alain Tanton, a présenté à la population les premiers constats du territoire et a lancé officiellement le site Internet du SIRDAB ([www.sirdab.fr](http://www.sirdab.fr)), dédié au projet. Ce site permet aux partenaires publics et privés de s'informer sur l'actualité du SCoT.

Les élus du bureau syndical ont proposé d'organiser des réunions d'échanges sur les premières pièces du rapport de présentation du SCoT avec les collectivités

membres du SIRDAB. L'objectif est d'engager au premier semestre 2009, une réflexion sur les enjeux de la planification territoriale pour préparer la définition du projet d'aménagement du SCoT.

### > L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE : LA RÉFORME DU CODE DE L'URBANISME

Bourges Plus, en partenariat avec les agents des communes et les services de la DDEA du Cher, a choisi de mettre à disposition des communes un outil SIG pour mieux appréhender la réforme du 1<sup>er</sup> octobre 2007 sur l'instruction du droit des sols. Le travail partenarial, initié en 2007, entre les agents des communes, les services de Bourges Plus et la DDEA du Cher s'est poursuivi en 2008. Le service SIG de Bourges Plus a ainsi construit la couche SIG "Droit des sols" sur le modèle des permis de construire. Afin de réduire les délais d'instruction, il a été proposé de dématérialiser les documents papier des demandes d'urbanisme et de les transmettre simultanément par voie électronique aux services de Bourges Plus pour étude. Les quatorze communes de l'Agglomération ont été équipées d'un périphérique informatique de numérisation de documents (scanner) pour mettre en œuvre ce projet. Une réunion de travail a été organisée en septembre 2008 pour valider la démarche. L'outil SIG a fait l'objet de plusieurs améliorations afin de rendre l'application opérationnelle au premier semestre 2009.



# L'AGENDA 21 DE BOURGES PLUS

## LE LANCEMENT DE L'AGENDA 21 INTERCOMMUNAL

L'année 2008 a été consacrée au lancement de l'Agenda 21 de Bourges Plus, démarche volontaire et participative visant à renforcer la solidarité intercommunale par la construction d'un projet commun de développement durable.

Le projet se traduira dans un programme d'actions pluriannuel au titre des compétences communautaires, qui servira de base pour la contractualisation avec la région Centre, via le Contrat d'Agglomération de 3<sup>e</sup> génération.

La réalisation de ce projet se déroulera en 3 étapes :

- Étape 1 : Réalisation d'un diagnostic partagé du territoire au regard du développement durable et définition d'une stratégie regroupant les principaux enjeux du territoire.
- Étape 2 : Proposition d'un programme d'actions à court, moyen et long terme, et définition d'outils de suivi et d'évaluation des actions.
- Étape 3 : Étude technique et financière des propositions d'actions et rédaction du document Agenda 21.



## > LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Pour les étapes 1 et 2, Bourges Plus a pris l'attache d'un bureau d'études. Sa mission consistera à apporter des conseils méthodologiques, rédiger les documents et animer les groupes de travail relatifs à chaque étape ainsi que de proposer des outils de communication et de sensibilisation.

## > LA MISE EN PLACE DES INSTANCES DE PILOTAGE ET D'ANIMATION DE L'AGENDA 21

Afin d'assurer le pilotage de l'Agenda 21 depuis la phase de décision jusqu'à la réalisation du plan d'actions, deux instances de travail complémentaires ont été créées :

- Un Comité de pilotage, appelé Forum 21, chargé de définir les grandes orientations du projet ;
- Un Comité technique, chargé d'animer et de suivre le projet.

Ces instances sont composées d'élus et d'agents intercommunaux et communaux, ainsi que des partenaires de Bourges Plus (Conseil régional, Conseil général, Pays de Bourges). Des experts et partenaires institutionnels ou privés pourront y être associés, en fonction des besoins.



Ces instances ont été réunies pour la première fois en novembre 2008 afin de les sensibiliser aux enjeux du développement durable et de l'Agenda 21, et de leur présenter le projet de Bourges Plus.



### LES PROJETS PILOTES PRÉFIGURANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE L'AGENDA 21 DE BOURGES PLUS

Concomitamment à l'élaboration de l'Agenda 21, la Commission Développement Durable et Environnement de Bourges Plus a travaillé sur différents projets visant à encourager les communes à s'engager dans le développement durable.

Les travaux de la Commission ont porté sur :

- La réalisation d'une **réunion d'information sur la mise en place d'un Pédibus** qui s'est tenue le 11 décembre au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges. Cette démarche vise à encadrer les enfants lors de leurs déplacements à pieds pour se rendre à l'école.
- La définition d'une **Charte de bonnes pratiques de développement durable**. Trois grands thèmes ont ainsi été définis : la sensibilisation, les actions structurantes pour le territoire et l'éco-responsabilité des services.
- Un projet de réalisation d'un **bilan énergétique du patrimoine bâti des communes**, l'objectif final étant la réduction des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre. L'année 2008 a été consacrée à la phase d'études préliminaires sur ce dossier.





# L'ACTION ÉCONOMIQUE

## L'ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE

### > CADRE 18

Cadre 18 constitue un espace de concertation rassemblant les acteurs locaux du développement économique. En effet l'animation du tissu économique local mobilise plusieurs partenaires institutionnels. Afin de coordonner leurs actions Bourges Plus, le Conseil général du Cher, le Conseil Régional, les services de l'État et les chambres consulaires se réunissent régulièrement pour évoquer les questions de développement endogène et exogène et rendre cohérentes leurs actions sur le territoire.

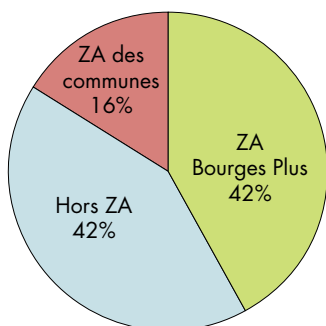
Bourges Plus conduit également d'autres actions dans le domaine de l'animation du tissu économique local.

### > PROSPECTION SUR LE TERRITOIRE

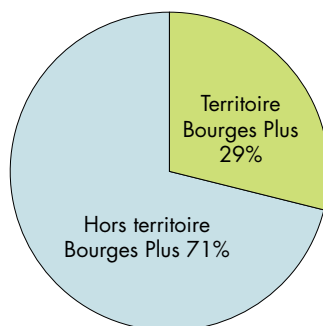
Afin de mieux connaître les attentes des entreprises présentes sur le territoire et de revendiquer son rôle d'acteur économique, les services de Bourges Plus réalisent régulièrement des visites d'entreprises afin de créer un lien de proximité avec elles.

En 2008 : 50 visites ont été réalisées, la répartition géographique par zones d'activités (ZA) de ces visites est la suivante :

Visites d'entreprises



Visites hors ZA



### > LES CLUBS D'ENTREPRISES

Dans sa démarche d'animation des parcs d'activités dont elle assure la gestion, la Communauté d'agglomération encourage les entreprises à se réunir sous forme de clubs.

Deux clubs sont aujourd'hui créés :

- Prospective : lors de sa dernière réunion en septembre le club a retenu 3 thèmes de travail : le trafic le long de l'avenue, la sécurité et les transports collectifs qui seront approfondis courant 2009.
- COMITEC : une rencontre avec le Président a eu lieu le 21 novembre

pour évoquer notamment le projet de construction d'un bâtiment tertiaire par Bourges Plus sur ce parc d'activités.

### > L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES : LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

Afin d'enrichir la réflexion sur la démarche technopolitaine initiée sur le site Lahitolle, la DDEU a proposé de retenir, pour la 3<sup>e</sup> édition des Rendez-Vous de l'Économie, le thème "**Les Technopoles, une dynamique d'acteurs pour le développement du territoire**". Cette manifestation, qui s'est déroulée le 7 novembre 2008, a permis de mieux appréhender la notion et d'aborder différents retours d'expériences en la matière. Ce fut également l'occasion de constater l'intérêt des acteurs économiques de l'Agglomération pour ce projet.

## LA PROSPECTION EXOGÈNE

Cette prospection revêt principalement deux aspects, la confortation des réseaux d'investisseurs, d'une part, et la présence aux salons, d'autre part.

- **La confortation des réseaux d'investisseurs :**

Il s'agit dans ce cadre de prospecter d'éventuels investisseurs privés susceptibles de soutenir des projets sur le territoire.

- **Les salons :**

Afin d'assurer la promotion du territoire de l'Agglomération, Bourges Plus a tenu également des stands sur plusieurs salons de dimension nationale et internationale.

- Le Salon International du Transport et de la Logistique en mars à Paris,
- Le CEMAT (Logistique - transports - Manutention - Stockage) en mai à Hanovre (Allemagne),

- Le SIMI (Immobilier d'entreprises) en décembre à Paris.



## LA DÉMARCHE TECHNOLITAINNE

Ancienne friche militaire située en plein centre ville de Bourges, le site Lahitolle constitue une opportunité de développement prioritaire pour Bourges Plus qui souhaite ainsi renforcer ses domaines d'excellence dans le domaine technologique.

C'est pourquoi Bourges Plus a confié l'étude de faisabilité d'un technopôle à un cabinet en février.

Ce dernier a eu pour mission :

- D'analyser les besoins et les attentes des acteurs locaux en matière de technopôle,
- D'identifier des pôles de compétences technologiques sur lesquels le technopôle pourrait reposer,
- De définir un plan stratégique avec un mode de pilotage et de conduite de l'opération,
- De proposer un plan d'actions permettant de lancer le technopôle.

Le cabinet a donné fin 2008 des premières orientations concernant les thématiques sur lesquelles le technopôle pourrait se reposer :

- risque
- environnement
- habitat de demain.

La démarche technopolitaine et le renforcement des pôles d'excellence suppose, par ailleurs, une mobilisation importante des acteurs de la formation

notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Celle-ci a pu se réaliser grâce à l'appel à projet de la DIACT "20 villes Moyennes Témoins".

### > "20 VILLES MOYENNES TÉMOINS"

Suite à cet appel à projet pour lequel Bourges Plus a été retenu par la DIACT, un cabinet d'étude a été missionné, pour mettre en place et animer un groupe d'acteurs de l'enseignement supérieur.

Trois groupes ont été constitués à la demande des participants avec pour objectif de faire de Bourges un "Campus d'excellence" visant à :

- Développer l'attractivité de Bourges auprès des étudiants et des enseignants chercheurs,
- Favoriser la lisibilité, l'image et le rayonnement du campus de Bourges,

- Proposer une offre de formation "innovante" en adéquation avec les besoins des entreprises.

Ces trois groupes ont décidé de poursuivre le travail engagé par le cabinet d'étude par l'intermédiaire d'une association qui aurait pour objectifs :

- La promotion de l'enseignement supérieur et de recherche sur l'Agglomération de Bourges auprès notamment des étudiants, des entreprises, du grand public,



- La réalisation de toutes tâches d'animation, de coordination, d'étude, de prospective, de lobbying, de gestion ou de communication de nature à favoriser le développement de Bourges comme pôle d'enseignement supérieur de référence,
- La mise en place d'actions communes entre les établissements de formation supérieure.

Les réflexions menées, dans le cadre de la démarche technopolitaine, s'accompagnent également de travaux sur l'aménagement du site Lahitolle.

En collaboration avec la Direction des Services Techniques, la DDEU a lancé la procédure de création de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le site Lahitolle. Elle a également participé à la rédaction du cahier des charges de l'étude complémentaire d'aménagement qui sera menée courant 2009.

Enfin une première série de négociations a été menée pour l'acquisition d'une partie du site du CFBS.



## L'OFFRE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE

### > LA GESTION DE L'OFFRE : LES PARCS D'ACTIVITÉS

#### Espace Beaulieu

En 2008 le Centre de Formation Professionnelle MALUS, Auto-école spécialisée dans la formation à la conduite dans les domaines du transport et de la logistique a souhaité s'implanter sur le parc Beaulieu dans le cadre d'un projet de transfert et de développement de son activité.

Son choix s'est porté sur une parcelle de 13 600m<sup>2</sup> permettant l'accueil d'un bâtiment de 500 m<sup>2</sup>.

Cette entreprise qui emploie actuellement 27 personnes devrait créer 3 emplois dans les 2 années à venir.

De plus, 8 projets industriels ou logistiques potentiels sont en négociation sur le Parc BEAULIEU avec des surfaces de terrain variant de 8 000 à 50 000 m<sup>2</sup> et la présence potentielle de plus de 460 salariés à 3 ans.



À ce jour, seul l'un d'entre eux a abouti à la signature d'un compromis de vente au profit de l'entreprise Transports Alloin. Ses principales activités sont la messagerie en national et international mais aussi la logistique.

L'entreprise Transports Alloin a ainsi retenu un terrain de 24 000 m<sup>2</sup> permettant la construction d'un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup>. Cette implantation devrait permettre **la création d'ici 5 ans de 30 emplois.**

#### Raquette Beaulieu

Trois projets de négoce pour les professionnels sont en cours sur la raquette BEAULIEU avec des surfaces de terrain variant de 1 500 à 6 500 m<sup>2</sup>. Ces projets devraient permettre la présence potentielle de **plus de 40 salariés d'ici 3 ans.**

#### Espace Moutet (ilot 2)

L'entreprise ACE Hôtel, spécialisée dans l'hôtellerie s'est portée acquéreur d'un terrain de 4 828 m<sup>2</sup> pour y construire un bâtiment. Cette implantation devrait permettre **la création de 8 emplois d'ici 3 ans.**



## ESPRIT (Espace de Réalisation Industrielles et Tertiaires)

Le Parc ESPRIT 1 accueille actuellement plus de 70 entreprises ce qui représente environ 400 emplois.

7 projets industriels ou de négoce aux professionnels sont actuellement en cours sur le Parc avec des surfaces de terrain variant de 2 500 à 7 200 m<sup>2</sup> et la présence potentielle de plus de **54 emplois salariés supplémentaires à 3 ans**.

Deux projets ont vu le jour en 2008 :

- **Projet CPE :**  
Entreprise de formation conseil en recrutement, CPE s'est portée acquéreur d'une parcelle de 3 600 m<sup>2</sup> afin d'y construire un bâtiment de 600 m<sup>2</sup>. Cette implantation est le résultat d'un développement de l'entreprise qui compte déjà 12 salariés et devrait permettre **la création de 3 emplois**.
- **Projet SBPR - SBDR :**  
Ces entreprises, respectivement spécialisées dans le désamiantage et l'assemblage ainsi que la commercialisation de solutions de sprinkler (pulvérisateurs) sous vide d'air se sont portées acquéreur d'une parcelle de 2 500 m<sup>2</sup> dans le cadre d'un transfert et développement de leur activité. Ce projet devrait permettre d'ici 5 ans **la création de 3 emplois** au sein de ces entreprises qui en compte déjà 58 à elles deux (SBPR : 43 - SBDR : 15).



## LA CRÉATION DE L'OFFRE

### > LA ZAC DES ABORDS DE L'ÉCHANGEUR

Initiée en 2007, la création de la ZAC aux abords de l'Échangeur s'est véritablement engagée au cours de l'année 2008. Afin de s'assurer de la maîtrise foncière des terrains relevant du périmètre de la ZAC, la DDEU a mis en place un partenariat avec la SAFER qui a permis l'acquisition de parcelles dès 2008. Dans le même temps, la DDEU a mis en œuvre la procédure de concertation préalable sur le projet qui s'est déroulée entre septembre et octobre 2008 et qui a pris la forme d'une exposition et d'une réunion publique.

Par la suite, un bureau d'études a été désigné pour rédiger le dossier de création de ZAC.

Parallèlement, et afin de faire avancer rapidement le projet, des contacts ont été établis avec différentes entreprises de logistique susceptibles d'être intéressées par une implantation sur le site des abords de l'Échangeur.

### > L'OFFRE EN ZONE FRANCHE URBAINE

Dans le cadre du projet de Renouvellement Urbain de Bourges, la Communauté d'agglomération assure la maîtrise d'ouvrage d'opérations à vocation économique.

La reconstruction du Centre Commercial de la Chancellerie, d'une part, qui se décomposera en 2 000 m<sup>2</sup> de surface commerciale et 2 000 m<sup>2</sup> de surface tertiaire et le Centre tertiaire de COMITEC (1 200 m<sup>2</sup>), d'autre part. La DDEU a assuré l'inventaire des besoins des commerçants en place dans le centre actuel de la Chancellerie afin d'alimenter le CCTP de l'équipe de maîtrise d'œuvre.



## L'AIDE AUX PORTEURS DE PROJETS

### > LES AIDES AUX ENTREPRISES

Le dispositif, voté en mars 2007, associe l'Agence de Développement du Cher, le Conseil général du Cher et la région Centre pour une instruction commune et cohérente des dossiers.

#### Bilan

- 20 courriers de sollicitation reçus
- 12 dossiers instruits en Bureau Communautaire
- 6 demandes irrecevables du fait de l'activité de l'entreprise (négoce, commerce), arrêt du projet, licenciement économique datant de moins de 12 mois.



|  | Entreprises                                       |  |                | Montant annuel engagé en 2008 | Montant annuel versé en 2008 |
|--|---|--|----------------|-------------------------------|------------------------------|
| Bourges Plus Investissement Immobilier | DACTYL BURO<br>SIGNATECH<br>ACTICOM               | QUINET ELEC<br>ENSEIGNES EQUY<br>CRECHE ATTITUDE | EURIDIS<br>CPE | 220 000 €                     | 71 250 €                     |
| Bourges Plus Emploi                    | EASY TOP TRANSCRIPTION<br>LEDJO ENERGIE<br>PIXXEL | INITIA FOOD<br>RENOVATION COMBLES DU BERRY       |                | 30 000 €                      | 15 000 €                     |

### > LE SOUTIEN À L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

#### Les grappes :

Le travail consiste en un suivi régulier de l'évolution des grappes pilotées par la CCI du Cher (réunions avec les chefs d'entreprises dans le cadre des Comités d'Engagement et Technique de chacune des grappes).

Bourges Plus a travaillé tout particulièrement sur :

- Le PICF (mécanique)
- Le développement durable
- L'animation du parc de la Prospective.

#### Le PICF (pôle industriel cœur de France)

Bourges Plus a participé au financement de ce pôle à hauteur de 15 000 € pour les années 2007 et 2008.

Le groupe atteint 32 entreprises au total.

Le PICF est très actif :

#### ≥ Action Formation :

- Une vidéo de valorisation des métiers du PICF
- 23-24/05 - "L'entreprise entre en scène" de Châteauroux (36)

- 04/06 - Salon de l'alternance de Vierzon (18)
- 07/06 - Salon de l'alternance de Romorantin (41)
- 26/09 - Salon emploi-entreprises de Selles/Cher (41).

#### ≥ Action Commerciale :

- préparation/suivi/veille ; représentant commun, recherche nouveaux marchés - 11 sociétés

#### ≥ Action Mutualisation :

- Achats métrologie, consommables, certification, formation,... - 11 sociétés
- Stand collectif Foire de Hanovre 2008 - 5 Ets

- Stand Machines Spéciales/PICF sur MACHSPE 2008 - 8 Ets
- Stand collectif MIDEST 2008 - 6 Ets
- Stand collectif Foire de Hanovre 2009 - 5 Ets + MachSpe
- Un outil collaboratif sur "proforum"

#### Le développement durable

Bourges Plus a versé 15 000 € pour les années 2007 et 2008 en soutien au développement de cette grappe. Les entreprises ont défini un nouveau plan d'actions :

- Action collective sur des sujets transversaux issus du Bilan énergétique et thermique.
- Organisation de conférences régulières sur des sujets choisis par le groupe : le 10 octobre le GRAP en collaboration avec le club des entreprises du Cher a proposé une conférence dans le cadre du FIFE : le Développement Durable est rentable par la présentation du Bilan Carbone.







## **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE**

Bourges Plus agit au quotidien au profit du Territoire et de ses habitants pour garantir la qualité de l'eau, moderniser les installations de traitement, améliorer les réseaux, et les voiries.

**L'EAU  
L'ASSAINISSEMENT  
BUREAU D'ÉTUDES - VOIRIE  
ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**



## L'EAU

L'année 2008 a été marquée par le terme de la délégation du service public de la distribution d'eau des communes d'Annoix, Arçay, Plaimpied Givaudins, Saint-Just, Le Subdray et Trouy, soit près de 6 700 habitants. Préalablement à la création de Bourges Plus, ces six communes étaient membres du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Levet, devenu depuis lors le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de Lapan (SMEAL). Suite à la création de Bourges Plus, ces six communes ont été retirées du Syndicat. Dès 2003, Bourges Plus assurait la maîtrise d'ouvrage du service public de l'eau. L'exploitation du service était confiée à un opérateur privé, dont le contrat d'affermage est arrivé à échéance le 30 juin 2008.

Ces territoires sont alimentés en eau par la ressource prélevée à Lapan. Les moyens de production d'eau relèvent toujours du SMEAL auquel Bourges Plus achète de l'eau en gros par une convention d'achat du 26 décembre 2007.

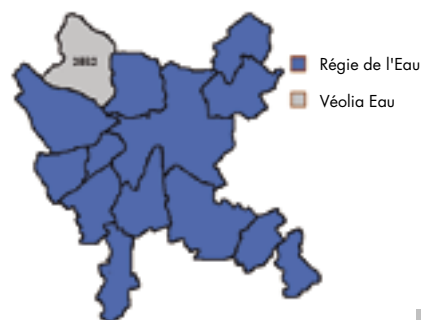
Dès le terme du contrat d'affermage et grâce à l'anticipation de l'échéance, la gestion commerciale du service a été garantie. En revanche, faute d'éléments patrimoniaux, particulièrement l'absence de plans fiables des réseaux, l'exploitation et l'entretien des réseaux s'avèrent occasionnellement délicates. La mobilisation et le volontarisme de nos équipes demeurent des atouts majeurs pour surmonter cette difficulté.

## RELATION CLIENTÈLE

Les efforts et adaptations du Service de l'Eau doivent être poursuivis et amplifiés, afin d'offrir une qualité de prestation accrue qui réponde aux attentes des usagers.

Pour l'année 2008, l'objectif d'amélioration du service de l'eau portait sur la traçabilité des sollicitations des usagers. Les sollicitations des abonnés sont classées en trois rubriques :

- les demandes de renseignements
- les réclamations administratives
- les réclamations techniques.



Modes de gestion du service de l'eau et années d'échéances de délégations

Chacune de ces trois rubriques est décomposée en différentes catégories (26 au total). Sur la période considérée, il est recensé 2 298 demandes usagers :

- 50 % sont de simples demandes de renseignement
- 19 % sont des réclamations administratives
- 31 % des réclamations techniques.

27 % de toutes les sollicitations portent sur des demandes et traitements de mutations. Ainsi, l'activité commerciale de loin majoritaire porte sur le traitement des souscriptions et résiliations d'abonnements. 4 % des réclamations concernent l'expression d'une insatisfaction vis-à-vis de la qualité de l'eau. Dans ce cas de figure, un agent se rend chez l'abonné pour diagnostiquer la situation. Après la purge du réseau, la situation marque dans la plupart des cas un retour à la normale. Dans des cas plus délicats, les équipes réalisent des prélèvements d'eau qui font l'objet d'analyses. Les signalements de manque d'eau ou de pression sont respectivement aux nombres de 44 et 37 cas. Quelle que soit la réclamation administrative ou technique celle-ci fait l'objet d'un traitement personnalisé qui passe le cas échéant par une intervention ou une réponse écrite.

Dans le cadre de la démarche qualité, les services de Bourges Plus ont réalisé une enquête de satisfaction clientèle. Cette enquête porte sur la prestation de renouvellement des compteurs au travers de quinze questions plus une notation. Le taux de réponse au questionnaire est supérieur à 30 %, ce qui traduit un vif intérêt des usagers à répondre à cette enquête. Cette mobilisation s'accompagne d'une appréciation très satisfaisante de la qualité du service rendu. À noter également que la question qui reçoit la meilleure appréciation (96,5 % d'usagers tout à fait satisfait) est la ponctualité de l'intervenant.



On relèvera que cette appréciation des plus satisfaisantes s'inscrit dans un contexte où les rendez-vous sont fixés à 30 minutes près. Enfin la **note globale de satisfaction est supérieure à 9,3 sur 10.**

En 2008, le service public de l'eau a assuré la distribution de l'eau à plus de 100 000 habitants des quatorze communes de Bourges Plus. Le service était assuré en régie dans les treize communes de Annoix, Arçay, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis et Trouy ; ces treize communes regroupent plus de 98 % des usagers. L'exploitation du service de la distribution d'eau est déléguée à VEOLIA EAU pour la seule commune de Berry-Bouy jusqu'au 30 juin 2012.

## VOLUMES PRÉLEVÉS ET FACTURES

Pour assurer l'alimentation en eau, les installations de production ont prélevé 7 309 954 m<sup>3</sup> d'eau dans les quatre champs captant : Herry, Le Porche, Le Prédé et Saint-Ursin. Hors approvisionnement depuis le champ captant de Lapan, le recours aux importations s'élève à 31 954 m<sup>3</sup> et les exportations s'élèvent à 153 269 m<sup>3</sup>.

En 2008, le périmètre des volumes d'eau facturés en régie comprend l'ensemble des usagers (domestiques, industriels et bâtiments communaux) des communes de Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Marmagne, Morthomiers, Saint-Michel-de-Volangis, Saint-Doulchard et Saint-Germain-du-Puy, et les ventes d'eau en gros aux communes de Fussy, Berry-Bouy et marginalement Moulins-sur-Yèvre. Les volumes facturés ressortent à 5 420 799 m<sup>3</sup>, en baisse de 3 % par rapport à l'exercice 2007. Cette nette baisse est liée aux conditions climatiques. Le faible ensoleillement constaté durant les étés 2007 et 2008 induit une baisse des consommations d'eau facturées en 2008 qui couvrent de façon variable suivant les secteurs, ces deux étés.

## RENDEMENT PRIMAIRE DES RÉSEAUX

Il existe plusieurs approches pour évaluer le rendement hydraulique du réseau. Le rendement primaire du réseau est le ratio entre les volumes facturés aux abonnés et les volumes mis en distribution. Les volumes facturés aux abonnés ne tiennent pas compte des eaux de service (nettoyages des infrastructures et consommation propre du service) des soutirages liés à la défense incendie et aux bouches de lavage. De même les fournitures d'eau en gros sont soustraites des volumes facturés et des volumes mis en distribution.

Le rendement primaire du réseau est l'indicateur le plus pénalisant ; c'est-à-dire qu'il minore au maximum le résultat. L'intérêt de cette approche mérite dans la clarté du calcul et donc de la transparence.

Le rendement primaire du réseau de l'Agglomération ressort globalement à 74 %. Malgré la réparation d'une importante fuite à Saint-Doulchard, estimée à 7,5 m<sup>3</sup>/h, soit 65 700 m<sup>3</sup>/an, le rendement primaire du réseau n'augmente pas. En effet, le rendement primaire calculé couvre la période de fin février 2007 à fin février 2008.

Et, la fuite a été réparée le 26 mars 2008. Les effets de cette intervention seront intégrés dans le calcul du rendement primaire du réseau de 2009.

Depuis le second semestre 2008, le service de l'eau est largement mobilisé sur le secteur de Bourges afin de faire progresser la qualité du réseau. Plusieurs interventions préalables à la localisation de fuites ont d'ores et déjà été réalisées : modification des sectorisations des réseaux et renouvellement des compteurs réseaux.



## QUALITÉ DE L'EAU

Les suivis de la qualité de l'eau réalisés par les deux autorités sanitaires indépendantes de Bourges Plus (Service municipal d'Hygiène de Bourges et Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) indiquent que les 231 prélèvements microbiologiques du contrôle réglementaire sont conformes aux limites de qualité. Sur les paramètres microbiologiques, le **taux de conformité ressort à 100 %**. Compte tenu de ces résultats, les autorités sanitaires considèrent que l'eau est de très bonne qualité microbiologique sur le territoire intercommunal.

## TARIFS DE L'EAU

Compte tenu de la création récente de la Communauté d'agglomération, les tarifs de facturation sont disparates. En effet, la multiplicité des conditions initiales d'exécution entraîne nécessairement une disparité des prix sur le territoire intercommunal. De plus, le transfert de compétence à Bourges Plus entraîne la mise à disposition d'équipements variés, qui conduit nécessairement à la réalisation préalable de travaux de rationalisation ou d'amélioration. En conséquence, si la cohérence spatiale et économique, ainsi que la solidarité financière et sociale inhérente à la mise en place de Bourges Plus **impliquent à terme l'unification des tarifs**, cette recherche n'est pas soumise à échéance stricte. La recherche d'une gestion unifiée et d'un prix unique, ne peut donc qu'être progressive dans le temps.

**La convergence des tarifs sera effective à compter de l'exercice 2014.**

## RECETTES ET DÉPENSES

La "facture d'eau" comprend l'encaissement de recettes financières pour le service public de l'eau (44 %), pour le service public de l'assainissement (38 %) et la perception de taxe (18 %) ; ces taxes abondent le budget du service public de l'eau qui s'établit à environ 10 M €. 78 % de ces recettes sont liées à la vente d'eau, 12 % concernent la perception de taxes et redevances pour l'Agence de l'Eau

Pour une consommation type de 120 m<sup>3</sup> la facture d'eau ressort à :

| Avec assainissement collectif |              | Sans assainissement collectif |              |
|-------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|
| Berry-Bouy                    | 523,50 € TTC | Annoix                        | 216,03 € TTC |
| Bourges                       | 412,94 € TTC | Arçay                         | 216,03 € TTC |
| La Chapelle-Saint-Ursin       | 417,75 € TTC | Saint-Just                    | 232,74 € TTC |
| Marmagne                      | 454,58 € TTC | St-Michel de Volangis         | 220,17 € TTC |
| Morthomiers                   | 429,00 € TTC |                               |              |
| Plaimpied-Givaudins           | 421,00 € TTC |                               |              |
| Saint-Doulchard               | 365,85 € TTC |                               |              |
| Saint-Germain-du-Puy          | 441,93 € TTC |                               |              |
| Le Subdray                    | 429,99 € TTC |                               |              |
| Trouy                         | 493,60 € TTC |                               |              |

Loire Bretagne et 6 % portent sur le financement des travaux réalisés pour le compte de tiers. L'utilisation des recettes, se décompose en 31 % d'investissement travaux neufs et ingénierie, 20 % de versements de taxes et redevances à l'Agence de l'Eau, 20 % de charges de personnels et 13 % de charges d'exploitation, enfin 8 % de remboursement des emprunts.

Fin 2008, l'encours de la dette auprès des différents établissements ressort à 9 216 218,75 €, en baisse de 4,8 % par rapport à l'exercice 2007.

Bourges Plus maintient également son effort d'investissement pour sécuriser l'approvisionnement en eau et maintenir la qualité de son patrimoine : l'année 2008 a ainsi vu la réhabilitation intérieure des réservoirs de Dun Bas et de Chancellerie à Bourges. Enfin, l'étude



de la continuité hydraulique et de la sécurité d'alimentation a démontré que même moyennant de larges investissements, les seules ressources du Porche et d'Herry n'étaient pas de nature à assurer la continuité hydraulique. Malheureusement l'important programme prospectif de recherche d'eau n'a pas permis de trouver un réservoir dont le potentiel réponde aux besoins quantitatif et qualitatif. Ce faisceau d'éléments rend nécessaire la pérennisation de la ressource exploitée au champ captant de Saint-Ursin. C'est pourquoi, Bourges Plus engagera en 2009, les études préalables à l'établissement des périmètres de protection.





## L'ASSAINISSEMENT

### STABILITÉ DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION ET POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le périmètre d'intervention du Service d'Assainissement Collectif en régie est resté stable en 2008 avant l'intégration des infrastructures de Trouy et Marmagne, respectivement en 2012 et 2013. Le service de l'assainissement collectif est ainsi rendu à **27 000 usagers**.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a poursuivi son déploiement sur l'ensemble des communes de l'Agglomération, et concerne désormais 1 600 usagers. L'ensemble des installations existantes devra faire l'objet d'un diagnostic d'ici 2010.



- Construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale pour les bassins-versant de Bourges / La Chapelle -St-Ursin / Le Subdray / Morthomiers / St-Germain-du-Puy, comprenant également les collecteurs de liaison vers le nouveau site épuratoire.

La construction du Système d'Information Géographique (SIG) relative à l'assainissement collectif a été engagée, son achèvement en 2009 constitue à présent un enjeu prioritaire. L'informatisation de la base de données du SPANC s'est poursuivie en utilisant les potentiels du logiciel Cartajour mis à disposition.

### POURSUITE DU TRAVAIL DE FOND POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE PATRIMONIALE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT

L'étude-diagnostic du système d'assainissement a été achevée et un schéma-directeur, basé sur les actions prioritaires suivantes, a été défini :

- Mise en œuvre de l'autosurveillance sur les points stratégiques du réseau,
- Poursuite de l'effort permanent en matière de réhabilitation des réseaux de collecte afin de réduire l'intrusion d'eaux claires parasites,
- Poursuite de la dynamique en faveur de la mise en conformité des installations privatives (reprise des inversions de branchement),

### STABILITÉ GLOBALE DE L'ÉQUILIBRE DÉPENSES-RECETTES, MALGRÉ DES PARAMÈTRES CONTRASTÉS

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 8 836 326 € HT.

L'assiette de facturation de la redevance d'assainissement s'établit à 4 900 000 m<sup>3</sup>, globalement stable par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux prévisions, la prime d'épuration versée par l'Agence de l'Eau (343 000 € HT) est en recul de 5 % par rapport à l'exercice précédent, avant une suppression à partir de 2009. Celle-ci justifie pour partie l'augmentation de la redevance d'assainissement en 2009.

L'apport des Participations pour Raccordement à l'Égout d'eaux usées (PRE) s'établit à 1 137 000 € HT, en hausse par rapport à l'exercice précédent.

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de 9 135 000 € HT en diminution constante depuis 2004, et une durée d'extinction de la dette de 24 ans.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- charges d'exploitation, d'entretien et de maintenance : .....2 767 000 € HT
- études, équipements et travaux neufs : .....1 867 000 € HT
- charges de personnels : .....2 365 000 € HT
- remboursements d'emprunts : .....956 000 € HT



En tenant compte de l'augmentation de (+) 2,5 % en 2008 et des lissages de convergence, le prix d'une facture type d'eau et d'assainissement de 120 m<sup>3</sup> se décline comme suit :

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| Berry-Bouy           | 523,50 € TTC |
| Bourges              | 412,94 € TTC |
| La-Chapelle-St-Ursin | 417,75 € TTC |
| Marmagne             | 454,58 € TTC |
| Morthomiers          | 429,00 € TTC |
| Plaimpied-Givaudins  | 441,00 € TTC |
| Saint-Doulchard      | 365,85 € TTC |
| Saint-Germain-du-Puy | 441,93 € TTC |
| Le Subdray           | 429,99 € TTC |
| Trouy                | 493,60 € TTC |

Pour les communes relevant exclusivement de l'assainissement non collectif, le prix d'une facture d'eau de 120 m<sup>3</sup> s'établit comme suit :

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Annoix                   | 216,03 € TTC |
| Arcay                    | 216,03 € TTC |
| Saint-Just               | 232,74 € TTC |
| Saint-Michel-de-Volangis | 220,17 € TTC |

## FORTE MOBILISATION DU PERSONNEL AU TRAVERS DU SYSTÈME QUALITÉ POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXÉS

La mobilisation au travers du système de management de la qualité a permis l'atteinte des objectifs d'activité :

- Réalisation de 1800 vérifications de branchements dans l'année,
- Réalisation de 600 contrôles d'installations d'assainissement non collectif existantes,
- Atteinte des objectifs d'entretien préventif des réseaux et stations de refoulement.

Par ailleurs, le taux de renouvellement estimé du réseau est inférieur à l'objectif visé de 1 %, dans un contexte de casses impactant fortement la continuité de service, et modifiant la programmation des travaux.

En ce qui concerne la conformité des rejets des stations d'épuration dans le milieu naturel, l'année 2008 s'est caractérisée par la mise en œuvre de l'arrêté du 22 juin 2007 et le préexamen de l'ensemble des dossiers d'autorisation de rejet par la Police de l'Eau. L'autorisation de rejet de la station d'épuration de St-Germain-du-Puy a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2008.

En se référant à l'arrêté du 22 juin 2007, les rejets sont conformes en moyenne annuelle aux prescriptions, avec des difficultés sur plusieurs sites pour le traitement de l'azote (Trouy, Marmagne, Morthomiers) et du phosphore sur la station d'épuration du Subdray.

**Les rejets de la station d'épuration de Bourges atteignent en moyenne annuelle un excellent niveau**, tout en se caractérisant par le dépassement de seuils rédhitoires à quatre reprises, en liaison avec le contexte pluviométrique et les limites de conception de la station en matière d'automatisme. Afin d'améliorer

la fiabilité de l'ouvrage, la pose et le paramétrage d'une sonde de détection de voile de boue ont été réalisés sur l'un des clarificateurs, ainsi que la pose d'un variateur de vitesse sur l'une des vis de recirculation.

Le cas particulier de la station d'épuration de St-Germain-du-Puy doit être signalé. Si les objectifs sont atteints en moyenne annuelle, la proximité immédiate



d'une aire d'accueil de gens du voyage sédentarisés entraîne des perturbations d'exploitation fréquentes. Le 15 septembre 2008, le vol des câbles électriques et des marches d'escalier a généré une situation de crise et le déversement d'eaux usées brutes vers le milieu naturel. Cette crise a été gérée en concertation avec l'ensemble des services préfectoraux et communaux.

## PROJETS ENGAGÉS ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION POUR L'EXERCICE 2009

- Déploiement d'une cellule de contrôle des rejets industriels depuis novembre 2008.
- Mise en œuvre d'une première tranche de travaux relatifs à l'autosurveillance du réseau d'assainissement (choix d'un maître d'œuvre).
- Poursuite de l'instruction des dossiers d'autorisation de rejet des stations d'épuration de Bourges, La Chapelle-St-Ursin, Morthomiers, Le Subdray, Berry-Bouy, Trouy et Marmagne.
- Restructuration de l'accueil téléphonique des usagers avec mise à disposition d'une ressource supplémentaire ; mise au point de courriers-type à destination des usagers pour permettre un raccourcissement du délai de traitement par la dématérialisation des demandes de certificat d'assainissement et des réponses de premier niveau.
- Finalisation de la couche du Système d'Information Géographique relatif à l'assainissement collectif.
- Mise en œuvre du schéma-directeur d'assainissement avec recherche d'un financement optimisé, et lancement des études préalables à la construction d'une station d'épuration intercommunale.





## BUREAU D'ÉTUDES - VOIRIE

Le Service Bureau d'Études - Voirie est organisé autour de 2 activités :

- > Bureau d'Études
- > Voirie.

Il est rattaché à la Direction Générale des Services Techniques.

### ACTIVITÉ DU BUREAU D'ÉTUDES EN 2008

#### > TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET DANS LES BÂTIMENTS

- Pré-études des réseaux d'eaux usées et bâtiments (opérations inscrites au BP 2008, préparation du budget primitif 2009, PRU).
- Élaboration des plans de travaux et de récolement des opérations inscrites aux budgets annuels.
- Élaboration des plans de récolement (échelle 1/200<sup>e</sup>) après la réalisation des travaux par les entreprises ou les services de Bourges Plus.



- Création des plans schématiques d'ensemble (stabiphane - échelle 1/2000<sup>e</sup>) des réseaux d'eaux usées et d'eau potable des communes constituant la Communauté d'agglomération et intégration de ceux-ci dans le SIG.

#### > GESTION DES MARCHÉS PLURIANNUELS

- Marchés à bons de commandes pluriannuels :
  - Relevés topographiques voiries (environ 80 km en fonction du programme de travaux),
  - Bornage foncier.
- Marché à bons de commandes d'études des réseaux d'eaux usées et d'eau potable.
- Marchés d'entretien des installations techniques de plusieurs bâtiments de Bourges Plus (alarme incendie, ascenseur).

#### > CONDUITE D'OPÉRATIONS ASSURÉES EN MAÎTRISE D'ŒUVRE PRIVÉE

- Montage et suivi d'opérations inscrites au Projet de Renouvellement Urbain de la Ville de Bourges et pour lesquelles Bourges Plus assure la Maîtrise d'Ouvrage :
- Livraison du parking COMITEC et extension de la voirie,
- Travaux d'extension du parking Nord Gare et choix des entreprises pour le remplacement des passerelles Gare et Saint Privé.

- Montage et suivi d'opérations structurantes en matière économique :
  - Démolition et dépollution du site des anciens ateliers EFAB à Lahitolle,
  - Démolition des anciens abattoirs de Bourges (site du futur village des artisans).

#### > DIVERS

- Instruction de Déclarations d'Intention de Commencer des Travaux (DICT).
- Instruction de Permis de construire et d'Autorisation de travaux.
- Déclaration des poteaux d'incendie auprès du service départemental d'incendie du Cher.
- Fourniture aux entreprises et aux particuliers des renseignements sur l'implantation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

### LA VOIRIE

Le Service Voirie s'occupe des voiries d'intérêt communautaire ainsi que des voiries dans les zones d'activités transférées.

#### > GESTION DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Bourges : avenue de Lattre de Tassigny, rue de Pignoux, rue Carnot, boulevard Joffre, boulevard de l'Industrie et boulevard de l'Avenir, chemin des Carrières.



- Saint-Germain-du-Puy : avenue de la Gare et rue des Lauriers.  
Bourges Plus intervient sur l'entretien du corps de chaussée, de la chaussée, des trottoirs ou accotements, des bordures de trottoirs, des caniveaux.

#### > GESTION DES VOIRIES DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS TRANSFÉRÉES

- Bourges : l'ensemble des zones d'activités (Danjons, Comitec, Prospective, Esprit 1, Centre d'affaires, Beaulieu, Aéroport, Echangeur, Varennes),
- Trouy : Bois de Givray.

Bourges Plus intervient sur l'entretien :  
- de la voirie (corps de chaussée,

chaussée, trottoirs ou accotements, bordures de trottoirs, caniveaux),  
- des réseaux d'eaux pluviales,  
- des espaces verts,  
- de la signalisation au sol,  
- de l'éclairage public,  
- de la signalétique.

Pour les voiries situées sur le territoire de la Ville de Bourges, Bourges Plus et la Ville de Bourges ont passé une convention de mise à disposition de services afin que la Ville puisse continuer à prendre en charge l'entretien et l'exploitation des voiries transférées.

L'activité du service en 2008 a consisté, après recrutement en avril 2007 d'un agent en charge de

la voirie, à poursuivre les actions engagées en 2007 :

- Mise en place de procédures de travail avec nos partenaires : Ville de Bourges, SEM Territoria,
- Gestion de marchés de prestations de services notifiés,
- Mise en place de la Commission Intercommunale d'Accessibilité,
- Décryptage de l'ensemble des textes régissant la voirie d'intérêt communautaire (définitions, transferts, compétences,...),
- Recherche des méthodes à employer pour le contrôle de l'activité des prestataires intervenant dans le domaine de l'entretien et de l'exploitation,
- Constitution de bases de données et recherche des informations nécessaires (aucune base de données "voirie" existante dans les services communaux),
- Evaluation des travaux de remise en état des voiries, en méconnaissance des structures de chaussées existantes.

#### Les opérations suivantes ont été lancées ou réalisées en 2008 :

- Projet d'installation de panneaux d'entrée de l'Agglomération (études et consultation entreprises),
- Requalification de l'avenue de la Gare à Saint-Germain-du-Puy (suivi travaux),
- Requalification de l'avenue de la Prospective à Bourges (enfouissement des réseaux électriques) (suivi travaux),
- Extension du parking nord du Pôle Gare à Bourges (suivi travaux).





# ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

## OPÉRATIONS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Les surfaces indiquées correspondent à celles ouvertes et traitées archéologiquement.

Le service a réalisé 9 opérations de terrain en 2008 : 4 fouilles préventives et 5 diagnostics.



## FOUILLES PRÉVENTIVES

- Bourges, Port sec nord : 20 000 m<sup>2</sup>  
Début janvier à fin mars
- Bourges, Grand Mazières :  
2 000 m<sup>2</sup>  
Du 3 mars au 4 avril
- Saint-Germain-du-Puy, Les Chailloux :  
8 500 m<sup>2</sup>  
Du 19 mai au 1<sup>er</sup> août
- Bourges, Port Sec sud (campagne 2008) : 50 000 m<sup>2</sup>  
Du 23 juin au 12 septembre

## DIAGNOSTICS

- La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes Varennes : 25 000 m<sup>2</sup>  
Du 21 janvier au 15 février
- Bourges, Les Tulipes : 10 200 m<sup>2</sup>  
Du 18 au 29 février
- Saint-Germain-du-Puy, Sente à Rabot : 900 m<sup>2</sup>  
Du 15 au 17 septembre
- Bourges, Baudens 1 : 1 100 m<sup>2</sup>  
Du 17 au 20 novembre
- Saint-Doulchard, Route de Varye :  
120 m<sup>2</sup>  
Les 12 et 15 décembre.

## RAPPORTS DE FOUILLE

- Bourges, Port Sec sud (fouille préventive, campagne 2007)  
310 pages, dont 116 figures
- La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes Varennes (diagnostic)  
276 pages, dont 52 figures
- Bourges, Les Tulipes (diagnostic)  
84 pages, dont 54 figures.

## RÉPONSES À APPELS D'OFFRES (fouilles préventives)

- Saint-Doulchard, Le Pressoir
- Bourges, Avaricum.



## TRANSMISSION SCIENTIFIQUE

- Colloque de l'AFEAF "L'âge du Fer dans la boucle de la Loire" Bourges, du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2008
- Les activités artisanales attestées sur le site de Bourges à la fin du VI<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle avant JC (Augier, Pescher, Salin).
- Présentation synthétique des ensembles céramiques de l'intérieur de la boucle de la Loire (Augier).

- Un cas particulier d'inhumations collectives à La Tène B2-C1 : la structure F63-50 à Ports Sec sud, Bourges (Durand, Maçon).
- Projet Collectif de Recherche sur la céramique du haut Moyen Âge dans la vallée de la Loire moyenne (Rapport final) - Bourges (Rouquet).
- Table ronde "Aux origines du regroupement des morts"

- Pessac, 11-12 décembre 2008 (Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3)
- Des accumulations de corps inédites à La Tène B2/C1 : une conversion funéraire d'un secteur d'ensilage du site de Port Sec sud, à Bourges (Durand, Maçon).





**Bourges Plus : 23-31, Boulevard Foch - BP 500 - 18023 Bourges cedex**  
Tél. : 02 48 48 58 58 - Fax : 02 48 48 58 60 - Site : [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

